

AU FIL DE L'EAU ET DE LA LAME. MOBILIER PROTOHISTORIQUE DÉCOUVERT EN MILIEU AQUATIQUE EN MIDI-PYRÉNÉES: ANALYSES ET INTERPRÉTATIONS

Âge du Bronze, Âge du Fer, Protohistoire, mobilier métallique, dépôt volontaire, gué, céramique, Garonne, Toulouse

Lionel Izac-Imbert* **Pierre-Yves Milcent**1** (avec la collaboration de Jean-Luc Blanchard***
et Francis Dieulafait****)

« Est-ce la voix des Nymphes qui habitent le sommet
des montagnes et les sources des fleuves et les marais herbus,
ou suis je près d'entendre la voix des hommes ? »
Homère, Odyssée, chant 6.

« En sortant de l'eau ils se reformèrent dans la prairie,
enseignes déployées et gonfalons au vent.
Aussitôt que les habitants de la ville eurent
distingués les emblèmes, ils vinrent au devant du Comte,
comme s'il était ressuscité»
La chanson de la croisade albigeoise

La troballa recurrent de material protohistòric (objectes d'armament, petits objectes metàl·lics, monedes, ceràmica, escultura) en els cursos d'aigua, especialment en les zones de pas, o en les aigües estancades és un fenomen que intriga. El propòsit d'aquest treball és fer un inventari al Midi-Pyrénées, una vasta regió que s'estén entre el Massís Central i els Pirineus, per la qual no hi ha cap estudi de conjunt, i de preguntar sobre els modes i les causes de la seva immersió. Es planteja una perspectiva a escala interregional per abastar tota la conca del Garoina en sentit ampli. Són necessàries moltes respostes o hipòtesis per explicar aquest fenomen complex, caracteritzat per una permanència des de mitjan del tercer mil·lenni fins al segle I aC, que coneixerà diferents evolucions durant l'Antiguitat.

Edat del bronze, edat del ferro, protohistòria, material metàl·lic, dipòsit voluntari, gual, ceràmica, Garona, Tolosa

El hallazgo recurrente de material protohistórico (objetos de armamento, pequeños objetos metálicos, monedas, cerámica, escultura) en los cursos de agua, especialmente en las zonas de paso, o en las aguas estancadas es un fenómeno que intriga. El propósito de este trabajo es hacer un inventario en el Midi-Pyrénées, una vasta región que se extiende entre el Macizo Central y los Pirineos, por la que no hay ningún estudio de conjunto, y el de preguntar sobre los modos y las causas de su inmersión. Se plantea una perspectiva a escala interregional para abarcar toda la cuenca del Garona en sentido amplio. Son necesarias muchas respuestas o hipótesis para explicar este fenómeno complejo, caracterizado por una permanencia, desde mediados del tercer milenio hasta el siglo I a.C., que conocerá diferentes evoluciones durante la Antigüedad.

Edad del Bronce, Edad del Hierro, Protohistoria, material metálico, depósito voluntario, vado, cerámica, Garonne, Toulouse

Recurring discoveries of protohistoric material (weapons, small metallic objects, coins, pottery, sculpture) in water courses, especially in crossing places, or in areas of still water, is an intriguing phenomenon. The purpose of this study is to produce an inventory for the Midi-Pyrénées, a vast region that runs between the Central Massif and the Pyrenees, for which there is no overall study, and to ask about the modes and causes of the immersion of such material. A perspective on an inter-regional scale is proposed to cover the entire Garonne basin in the broadest sense. Many answers or hypotheses are needed to explain this complex phenomenon, characterised by a constant presence from the middle of the 3rd millennium to the 1st century BC, and with varying evolutions over the course of antiquity.

Bronze Age, Iron Age, Protohistory, metallic material, voluntary deposit, ford, pottery, Garonne, Tolosa

* Conservateur à la DRAC de Midi-Pyrénées. UMR 5608-TRACES, Toulouse

** Maître de conférences HDR à l'Université de Toulouse. UMR 5608-TRACES, Toulouse

*** Directeur, archéosite le village gaulois de Rieux-Vólvestre

**** Numismate, Hades, UMR 5608-TRACES, Toulouse

1.- Nos remerciements à José Gomez de Soto (Cnrs) et Laurent Fau, ingénieur au SRA Midi-Pyrénées, pour leurs informations et commentaires.

PREAMBULE

Dans la geste arthurienne, l'un des passages parmi les plus connus est celui qui voit, à la mort du roi, l'épée magique Excalibur immergée dans le lac de la fée Viviane. L'épisode vient clore un règne qui avait débuté, selon certaines versions, lorsqu'Excalibur avait été retirée des eaux pour être offerte au jeune Arthur par la Dame du Lac. Cette légende, revivifiée depuis l'époque romantique, n'est pas sans rapport avec la fascination qu'exerce, aux yeux de bien des protohistoriens, les découvertes en eau courante ou stagnante d'objets métalliques, sachant que les armes offensives, spécialement les épées, y sont généralement bien représentées, particulièrement celles qui datent de l'âge du Bronze. À l'inverse, d'autres archéologues, quand ils ne dédaignent pas ces trouvailles, ne s'y intéressent guère au motif que celles-ci sont dénuées de contexte de découverte : y prêter attention serait s'adonner à une archéologie révolue, celle du bel objet « décontextualisé » et donc anecdotique. Entre fascination et indifférence, il est une attitude différente, qui est de considérer le phénomène des immersions de mobilier sur la longue durée pour en déceler les fluctuations et modalités dans le temps et l'espace, cela afin de tenter d'en déterminer les causes. La plupart des objets trouvés en milieu humide n'ont plus de contexte, c'est vrai, au sens où ils n'ont pas été observés *in situ* par les archéologues et que les sédiments qui étaient à leur contact n'ont pu être caractérisés : lorsqu'ils sont étudiés par l'archéologue, ces objets n'appartiennent déjà plus à leur milieu de dépôt. Mais quand bien même le lien est-il rompu, sauf exceptions, aussi bien en raison de dynamiques naturelles qu'anthropiques, rappelons que ces objets possédaient bel et bien à l'origine un contexte de dépôt, fût-il volontaire ou non. Autant que les autres, ils méritent donc d'être étudiés. Mais cette recherche ne doit plus faire abstraction, comme par le passé, de leur milieu spécifique de découverte. A défaut d'être « contextualisés » précisément, les objets immergés peuvent dans bien des cas être resitués dans un milieu, voire un environnement archéologique. L'étude de l'oxydation, hélas trop rarement examinée par les archéologues, peut permettre par exemple de déterminer pour un objet métallique sans provenance très précise qu'il a été originellement plongé dans un milieu d'eau stagnante (patine chargée d'oxydes de fer), dans la vase d'un lac (quasi absence de patine sinon sous la forme de quelques plages noires) et encore dans les alluvions d'une eau courante (grains de sable ou de gravier agrégés en surface). A une autre échelle, la localisation, même imprécise des découvertes, révèle des concentrations sur lesquelles on peut s'interroger, notamment par rapport à ce qu'elles peuvent signifier en termes de paléo-paysage ou de

modes passés d'exploitation des milieux aquatiques. Enfin, et ce n'est pas le moindre pour des époques telles que la Protohistoire, certaines productions métalliques ne sont connues que par des découvertes en milieu humide. En les négligeant, que saurions-nous par exemple de l'armement défensif, de la vaisselle métallique ou des chars de l'âge du Bronze en Europe occidentale sachant que casques, cuirasses, boucliers, chaudrons, situles, broches à rôtir et roues de char n'apparaissent qu'exceptionnellement dans les habitats, les tombes et les dépôts en milieu terrestre, et jamais à l'état complet ? Sans que l'on veuille le reconnaître bien souvent, ces objets issus de milieux aquatiques contribuent à modeler notre vision des sociétés protohistoriques. On doit donc s'interroger sur les processus qui ont abouti à leur immersion ainsi que sur les conditions de collecte qui leur ont permis de parvenir jusqu'à nous.

LES CADRES DE L'ENQUETE

Les découvertes en milieu fluvial sont encore aujourd'hui encadrées par une législation tirant son origine d'une ordonnance de Colbert, sous Louis XIV, intégrant l'ensemble des cours d'eau dans le giron du domaine royal, transposée aujourd'hui dans le domaine public.

Bien que des découvertes de ce type soient signalées au moins depuis le XIX^{ème} s. par les antiquaires ou les érudits, il faut toutefois attendre les années 1970 pour pouvoir disposer de rapports circonstanciés intégrant le contexte et les modalités d'intervention.

Au-delà d'un plaidoyer pour une meilleure prise en considération des objets trouvés en eaux courantes ou stagnantes, cet article vise à inventorier les découvertes métalliques d'époque protohistorique (du milieu du 3^e millénaire au 1^{er} s. av. J.-C.) de cette nature réalisées en région Midi-Pyrénées et à les caractériser. Un tel cadre chronologique et spatial ne peut se défendre qu'à titre d'échantillonnage car il ne présente pas de valeur particulière en soi : d'une part, le phénomène des objets trouvés en milieu aquatique touche en effet toutes les époques, du passé le plus lointain à aujourd'hui, même si les protohistoriens lui ont accordé peut-être plus d'intérêt que d'autres archéologues ; d'autre part, la région Midi-Pyrénées, la plus grande de France, n'est certainement pas la plus riche en la matière, mais aucune enquête de ce genre ne lui avait été consacrée et, par ailleurs, sa proximité avec le nord-est de l'Espagne nous permettra de nous interroger sur les raisons d'une faiblesse apparente de ce type de découvertes dans un grand sud-ouest européen. A défaut d'être une entité cohérente d'un point de vue culturel (Celts et Aquitains se la partageaient à

la fin de l'âge du Fer) ou hydrographique (aucun bassin fluvial ne voit ses limites concorder avec celles de la région), la région Midi-Pyrénées a du moins l'atout de livrer des objets en milieu humide qui relèvent tous de bassins versants orientés vers l'océan atlantique, la plupart se rattachant au bassin de la Garonne. La focale sur les objets métalliques doit aussi se comprendre en termes d'échantillonnage car il est évident là encore que les artefacts immergés sont très divers. Ces pièces métalliques ne représentent que la partie émergée d'un iceberg documentaire. Beaucoup d'autres éléments participaient d'immersions en milieu aquatique – ossements humains et animaux, objets en matière organique, lithique, céramique, etc. – mais ils n'ont pas été aussi systématiquement collectés et étudiés que leurs homologues en métal. Parmi ces derniers, on ne sera pas étonné d'observer que les productions en métal noble ou précieux – alliage cuivreux, argent – sont très nettement surreprésentées, tandis que les objets en fer, généralement masqués par d'importantes gangues d'oxydation, n'ont guère été collectés.

L'exposé s'articulera essentiellement autour de deux périodes que nous avons distinguées tant elles présentent de différences qui réclament des approches méthodologiques appropriées. La première correspond à l'âge du Bronze, au sens le plus large puisque nous y avons intégré les premières productions de cuivre qui se rattachent à l'époque du Campaniforme ou sont de peu antérieures. La seconde englobe le second âge du Fer, essentiellement sa fin (IIe et Ier s. av. J.-C.). L'absence du 1er âge du Fer et d'une partie du second âge du Fer correspond à un hiatus des découvertes, ou à l'impossibilité d'attribuer à ces périodes des objets en propre.

La répartition des découvertes (fig. 1) montre une concentration à Toulouse, mais aussi en amont et en aval de cette commune jusque dans un rayon d'une quarantaine de kilomètres, dans le lit de la Garonne et de l'Ariège. Pratiquement un objet sur dix en effet provient de ce réseau hydrographique borné par les communes actuelles de Carbonne, Auterive et Verdun-sur-Garonne. Cette concentration pourrait matérialiser un potentiel archéologique fort du Toulousain, mais

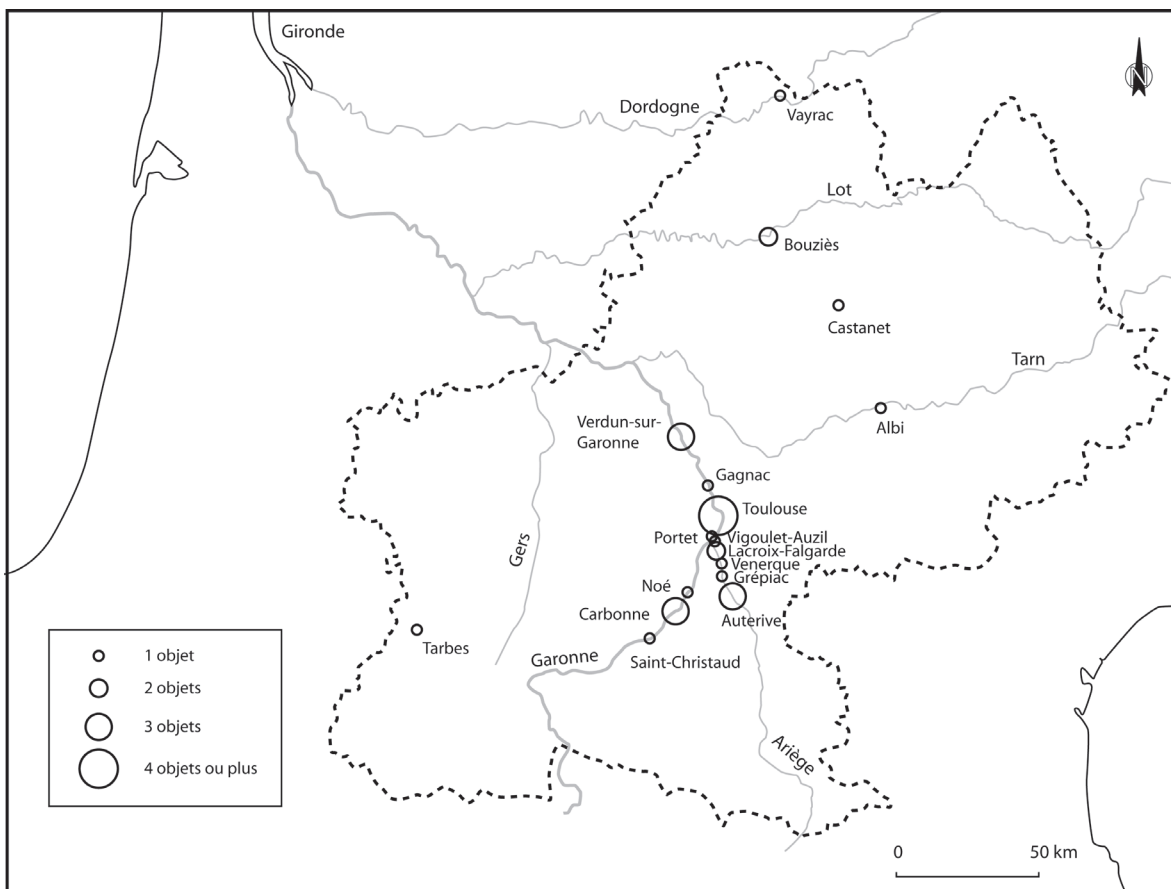


Figure 1. Carte de répartition des objets métalliques de la fin du Chalcolithique et de l'âge du Bronze découverts en milieu humide dans la région Midi-Pyrénées et distribution des découvertes dans ces mêmes contextes de monnaies de la fin de l'âge du Fer.

nous pensons d'abord qu'elle s'explique par des conditions plus propices qu'ailleurs aux découvertes et à leur enregistrement: des travaux d'aménagement et d'extraction de grave affectent depuis longtemps la Garonne et l'Ariège aux abords de Toulouse et à Toulouse même, si bien que le volume d'alluvions extrait ou déplacé est très supérieur à celui des autres portions de cours d'eau dans la région; ponctuellement, l'existence de seuils géologiques en marne dure dans les lits mineurs ménage l'existence de gués naturels, divisés en « ramiers² » (« ramiers » du Bazacle à Toulouse, de Portet-sur-Garonne, d'Auterive, etc.), et dans lesquels des fosses creusées par le courant tendent à piéger les matériaux les plus denses, dont le mobilier métallique qui peut être récupéré aux étiages moyennant des méthodes de prospection adaptées (Paulin 1990). Des réseaux érudits et savants, tantôt privés, tantôt institutionnels, ont permis depuis le XIXe s. de collecter une partie des objets métalliques trouvés fortuitement puis de les faire connaître par des publications et de les verser pour certains dans des collections publiques en Midi-Pyrénées (ces réseaux exis-

taient ailleurs que dans le Toulousain, mais n'étaient pas aussi développés); depuis les années 1970, des recherches archéologiques en milieux aquatiques, légales ou non, ont engendré dans le Toulousain le repêchage d'un nombre considérable d'objets (des milliers de toutes époques au ramier du Bazacle par exemple).

L'intensité comme les modes de collecte des objets métalliques tirés de milieux aquatiques ont fluctué depuis les premières recherches ou collections archéologiques qui remontent, là comme pour d'autres domaines de l'archéologie protohistorique française, au Second Empire. Pour ne prendre que l'exemple des découvertes attribuables à l'âge du Bronze, la courbe décennale de leur signalement depuis 150 ans présente un faciès grossièrement bimodal, et plutôt classique eu égard à ce que l'on sait de l'évolution de la recherche protohistorique en France (fig. 2) : beaucoup des découvertes remontent aux années 1860-1890 et marquent ensuite, comme ailleurs, un net repli, peu avant 1900³. Ce repli n'a rien à voir avec la prétendue régression de la discipline imputée, sans argument

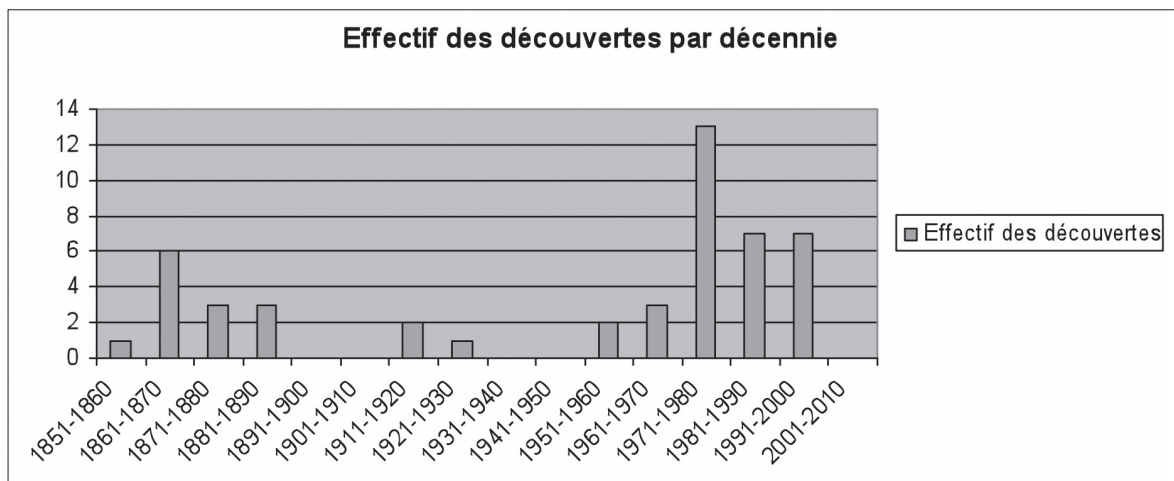


Figure 2. Histogramme des découvertes ou premiers signalements, par décennie, d'objets métalliques de l'âge du Bronze en milieu aquatique, depuis le milieu du XIXe s. Les données sont issues du tableau d'inventaire (4e colonne fig. 4).

autre que la mort de Joseph Déchelette au combat en 1914, à la Première Guerre mondiale. La longue traversée du désert de la Protohistoire française s'amorce en réalité dès la fin du XIXe s., pour des raisons multiples qui n'ont pas encore été bien analysées. Il faut attendre l'après Seconde Guerre mondiale, plus

particulièrement la fin des années 1960, pour que les découvertes redeviennent régulières, et même nombreuses, des années 1970 jusqu'au début des années 1990. Le repli brutal observé ensuite correspond à l'arrêt de l'exploitation des granulats dans les lits mineurs des cours d'eau, mais aussi à la dislocation du

2.- Ce terme vernaculaire désigne les hauts fonds où les cours d'eau s'élargissent au point d'adopter un profil en tresses, ramifié donc, et propice à la formation de nombreux îlots, souvent guéables en période d'étiage.

3.- Voir pour comparaison la courbe des découvertes et signalements de dépôts métalliques non funéraires de l'âge du Bronze en milieu essentiellement terrestre : Milcent 2012 pl.3B.

tissu des archéologues amateurs qui signalaient aux autorités compétentes quantité de découvertes fortuites. L'examen global des modalités de découverte des objets signalés fait apparaître la part prépondérante des dragages et exploitations de granulat dans les cours d'eau, jusqu'aux années 1970, et, surtout, des prospections réalisées sur d'anciens gués (fig. 3). Dans le détail, on observe que ces campagnes de prospection sont récentes, puisqu'elles s'étalent sur une vingtaine d'années seulement (de 1971 à 1993), et qu'elles ont pris de façon décisive, même si provisoi-

rement, le relais des dragues dans les collectes. Elles n'ont concerné véritablement et successivement toutefois que trois sites : le ramier du Bazacle à Toulouse (prospections Georges Fouet et Georges Savès), le gué d'Auterive (prospections Jean Paulin) et le gué de Bax à Carbone (prospections Jean-Luc Blanchard). Même si elles ne fournirent pas toujours les résultats escomptés en termes de rapports d'opération, de publication ou de versement des objets aux collections publiques, ces campagnes de prospection furent originales et fructueuses. Elles distinguent l'histoire de

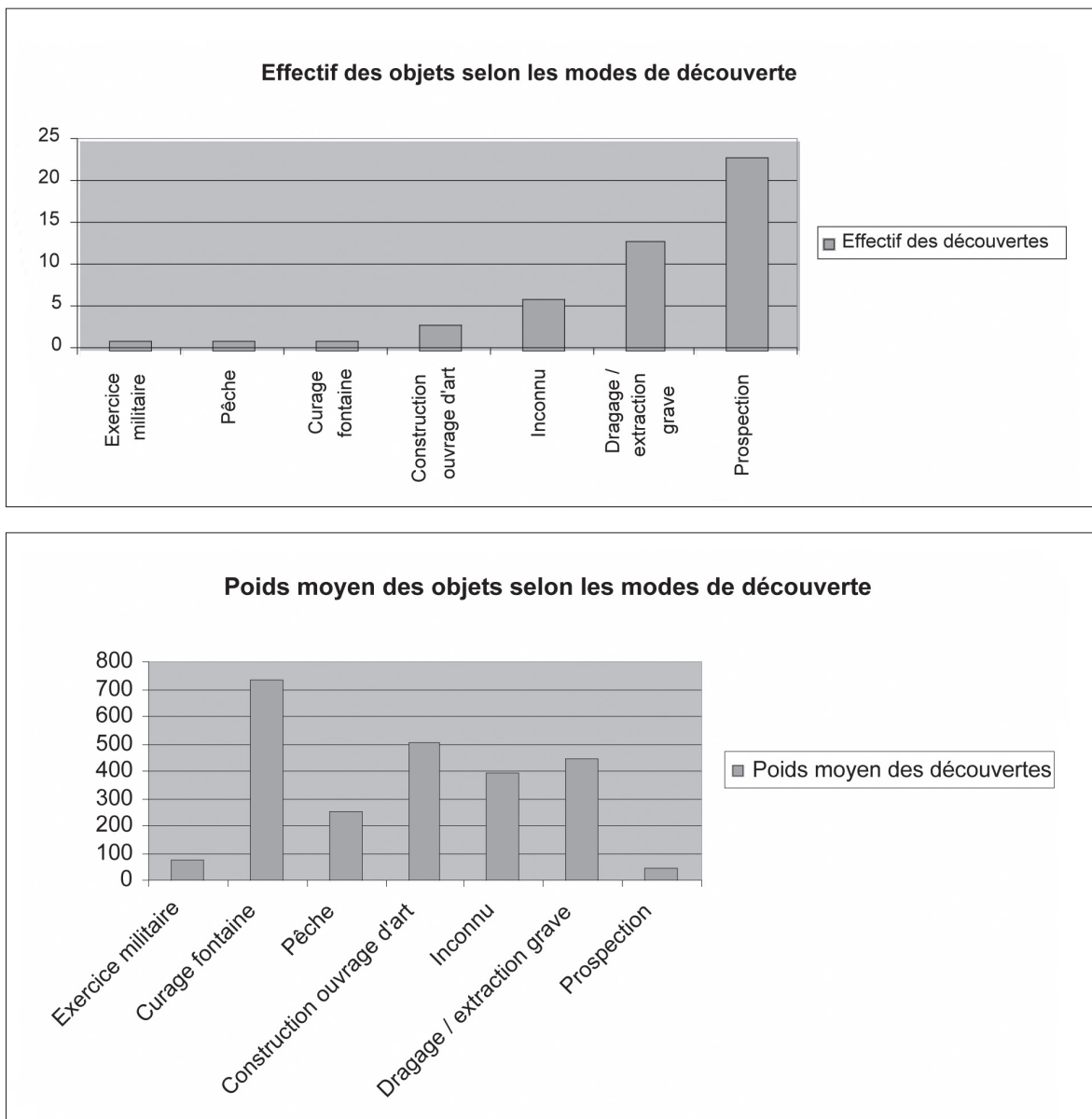


Figura 3. Histogramme des effectifs, classés selon les modes de découverte, des objets métalliques de l'âge du Bronze trouvés en milieu aquatique et histogramme du poids moyen des objets métalliques de l'âge du Bronze trouvés en milieu aquatique, selon les modes de découverte. Pour les découvertes opérées durant un curage de fontaine, le poids indiqué n'est pas significatif car il ne correspond en réalité qu'à un seul objet.

la recherche en Midi-Pyrénées des autres régions, à l'exception bien sûr de ce qui fut réalisé dans la Saône autour de Châlon-sur-Saône ou bien encore dans le cours inférieur de la Charente à partir des années 1970. Elles fournirent non seulement des objets en quantité significative (la moitié du corpus), mais aussi de types qui étaient inconnus des ensembles recueillis durant les dragages en raison de leur petite taille (pointes de flèche, épingles, alêne, marteau, monnaies): le poids moyen des objets de l'âge du Bronze trouvés durant ces prospections est en effet de 44 g, tandis que celui des objets issus de dragages est dix fois supérieur⁴ (fig. 3). De ce fait, les prospections dans les cours d'eau prouvent ce que l'on supputait par le passé, à savoir que les corpus d'objets dragués forment un échantillon tronqué, rassemblant principalement des pièces aisées à récupérer par les ouvriers sur les dragues et appréciées des collectionneurs qui rétribuaient ces derniers, c'est-à-dire des objets intacts de grande taille, haches et armes offensives pour l'essentiel. Elles présentent donc un intérêt tout particulier au stade de l'analyse des modalités d'immersion des objets, de même qu'elles révèlent le potentiel d'informations qu'apporteraient de nouvelles campagnes de prospection fines et rigoureuses dans les cours d'eau.

1. DE LA FIN DU CHALCOLITHIQUE AU DEBUT DE L'ÂGE DU FER (2400-800 AV. J.-C.) : LE TEMPS DES ARMES

Pour cette époque d'une durée d'environ 16 siècles, 48 objets sont inventoriés avec certitude ou très forte probabilité (fig. 4), ce qui est fort peu si l'on considère l'étendue de la région d'enquête et si l'on se place du point de vue des découvertes équivalentes faites par centaines dans les régions plus septentrionales (cf. de ce point de vue la récente synthèse sur la France de Muriel Mélin : Mélin 2011).

Ces 48 objets forment un ensemble diversifié, chronologiquement et fonctionnellement. Dans la mesure où l'effectif est réduit, l'analyse reste délicate toutefois et ne peut déboucher que sur des observations fragiles car quelques nouvelles découvertes ou pièces passées inaperçues suffiraient à modifier sensiblement le spectre du corpus. Les artefacts sont tous de cuivre ou d'alliage cuivreux et globalisent une masse métallique que l'on peut estimer à 11 kg (11 375 g pré-

sément), considérant d'une part les poids réellement mesurés (9 725 g) et, d'autre part, les poids estimés (les 1 650 g restant). Leur poids moyen à l'unité est de 237 g, mais cette moyenne est peu significative vu les écarts qui séparent certains objets très légers, de quelques grammes seulement, trouvés en prospection, d'autres pièces issues de dragage très massives, dont le poids peut s'élever jusqu'à près de 1 kg (hache à talon ibérique de Tarbes par exemple). On va le voir par la suite, l'analyse pondérale des objets est un paramètre décisif pour l'examen d'ensemble du corpus car il permet d'affiner l'analyse quantitative du matériel et de pondérer les données fournies par les effectifs d'objets. Il permet en particulier d'apprécier sur des bases objectives la valeur d'échange que représentaient les produits métalliques.

FREQUENCE FONCTIONNELLE SELON LES EFFECTIFS

A l'exception d'un marteau à douille (fig. 5 n° 6) et d'une probable hallebarde (fig. 5 n° 7), toutes les classes fonctionnelles⁵ des 48 objets collectés sont représentées par au moins trois exemplaires, ce qui n'est pas anecdotique par rapport à l'effectif global et suggère des immersions répétées. Un histogramme illustre l'ordre de fréquence de chacune de ces classes fonctionnelles (fig. 6). Les armes de poing (19 exemplaires) sont majoritaires avec 11 épées et 8 poignards. Les lames de hache constitue la deuxième classe fonctionnelle en effectif (9 exemplaires) et représentent presque 1/5^e de l'ensemble. Le troisième rang est occupé par les épingles (6 exemplaires), toutes à tête enroulée pour celles qui ont conservé leur extrémité proximale (fig. 5 n° 2). Viennent ensuite des armes d'hast avec 5 pointes de lance ou javeline, puis des projectiles avec 4 pointes de flèche. Les 3 alènes achèvent de compléter la liste des classes fonctionnelles représentées en série ; plus encore que les pointes de flèche, les alènes sont des productions de très petite taille difficilement récupérables en milieu aquatique, si bien que leur nombre est certainement sous-représenté lui aussi.

Si l'on considère désormais le corpus à une échelle plus globale, celle des sous-catégories fonctionnelles, on relève d'abord qu'il est dominé largement par les armes offensives au sens strict, puisque celles-ci sont au nombre de 29 (fig. 6). Les haches, qui seules représentent ici l'outillage polyvalent, sont en deuxième position une fois de plus. Dans la mesure où elles sont

4.- Comme on l'observe sur l'histogramme de la fig. 3, le poids moyen des objets de l'âge du Bronze venant de milieux aquatiques pour lesquels les circonstances de découverte demeurent inconnues est comparable à celui des objets issus de dragages ou de travaux d'aménagement, ce qui laisse envisager que la majorité d'entre eux ont été mis au jour à des occasions semblables.

5.- Pour les notions de classes et catégories fonctionnelles, nous renvoyons à l'inventaire sous forme de tableau et au protocole d'étude élaborés à l'occasion de la publication de l'*instrumentum* des sites protohistoriques de Bourges (Milcent 2007).

fonctionnellement polyvalentes, on ne peut exclure bien entendu que certaines lames de hache aient été utilisées également comme arme, ce qui renforcerait d'autant la fréquence des armes offensives trouvées en milieu aquatique. Les attaches de vêtement, uniquement des épingles en l'occurrence, occupent la troisième position. Les outils spécialisés, dans le travail des peaux et de la métallurgie, se partagent les dernières places.

Par rapport aux autres régions françaises, ce spectre fonctionnel de représentation n'est pas discordant dans ses grandes lignes. Les travaux de Muriel Mélin sur l'âge du Bronze au sens le plus large ont permis en effet d'établir statistiquement qu'à l'échelle de toute la France, les armes prédominent (58%), devant les outils polyvalents (23%, essentiellement des lames de hache, mais aussi des couteaux) et les éléments de parure (13%) parmi les sous-classes fonctionnelles (Mélin 2011, 165). Dans le détail néanmoins, des différences apparaissent en Midi-Pyrénées : les pointes de lance sont plutôt mal représentées (5e position) alors qu'elles apparaissent en 2e position en termes de classes fonctionnelles en France (Mélin 2011, 166) ; de même aurait-on pu s'attendre à ce que les épingles soient plus nombreuses que les poignards. On remarquera enfin que des classes fonctionnelles ne sont pas encore documentées – bracelets, couteaux, faucilles – alors même qu'elles ne sont pas exceptionnelles ailleurs, à défaut d'être courantes. Sans doute faut-il imputer cette discordance à la faiblesse du corpus de Midi-Pyrénées, mais aussi à des spécificités culturelles : les faucilles et couteaux sont rares dans tout l'ouest de la France et nettement plus fréquents dans les régions orientales.

FREQUENCE FONCTIONNELLE SELON LE POIDS

Ne considérer l'importance des classes fonctionnelles qu'à l'aune du nombre des objets ne suffit pas et reste un trompe-l'œil quantitatif si l'on ne prend pas en considération le poids, réel ou estimé, des objets. De ce dernier point de vue, il apparaît nettement qu'en dehors des lames d'épée, de poignard et de hache qui cumulent 96% (10 917 g) de la masse métallique globale, la quantité autre de métal trouvée en milieu humide (456g) est très faible et quasi négligeable (fig. 6). En ne comptabilisant même que les épées et haches, l'importance en poids de ces deux classes reste largement prédominante (91% du total, soit 10 328 g). On peut arguer bien entendu que les modes de collecte très sélectifs opérés par les conditions de découverte, essentiellement avant les années 1970, ont agi au détriment des objets les plus légers et que ceux-ci sont nettement sous-représentés. Cela est vrai, mais à la marge sans doute en terme pondéral : sachant ce que représente le poids de chacun de ces petits objets (6 g

en moyenne dans la région pour une épingle entière), il faudrait imaginer que l'on soit passé à côté de milliers d'entre eux si l'on envisageait qu'ils aient eu la même importance en masse de métal immergé que les haches ou les épées. Du point de vue de la valeur d'échange immergée, les épées et haches sont seules à « peser » significativement. Il faut donc s'interroger particulièrement au sujet de ce qui a pu engendrer l'immersion et la non-récupération d'objets aussi nombreux et coûteux aux yeux de sociétés où les métaux sont très recherchés et recyclés, ainsi qu'en témoigne leur quasi absence dans les habitats contemporains de la région.

CARACTERISATION CHRONO-CULTURELLE

Sachant que beaucoup d'objets sont de facture simple, leur origine ou attribution culturelle ne peut souvent être établie. Il apparaît toutefois que les affinités atlantiques dominent : les haches, pour les exemplaires du Bronze moyen, se rattachent majoritairement aux productions médocaines, tandis que celles du Bronze final, quoiqu'exceptionnelles, sont des importations du nord-ouest de la péninsule Ibérique ; les épées, malgré des singularités dues à des réparations et bricolages, relèvent aussi majoritairement de productions à lame pistilliforme ou à pointe en langue de carpe que l'on trouve essentiellement en péninsule Ibérique occidentale ainsi qu'en Gaule atlantique, du moins pour le Bronze final 2 et 3. La pointe de Palmela d'Auterive matérialise que ces relations occidentales étaient déjà présentes à la fin du Chalcolithique. Avec la hache à talon de Grépiac, les épingles à tête enroulée peuvent témoigner d'affinités méditerranéennes. Ces modèles d'épingle sont en effet plus répandus dans la sphère culturelle ibéro-languedocienne que partout ailleurs à la fin de l'âge du Bronze et au début de l'âge du Fer. Une épée à poignée massive et antennes comme celle de Castanet demeure un *unicum* mais peut témoigner d'influences orientales. Deux ou trois épées enfin, trouvées à Venerque, Albi et Gagnac, sont inspirées des productions du domaine centre-européen, mais s'en distinguent par quelques détails. Ces observations supposent que les produits métalliques en usage dans le Toulousain, où se concentrent la plupart des découvertes, participaient plutôt de la sphère culturelle atlantique, mais de ses marges à en juger par les autres affinités avec les cultures du nord-ouest de la Méditerranée et centre-européennes.

En matière de datation, nous proposons pour les armes de poing – il s'agit de l'essentiel du corpus, rappelons-le – des attributions parfois plus précises et même différentes de celles qui avaient été proposées dans les publications jusqu'à présent. Cela s'explique par les progrès accomplis en la matière, notamment pour les productions atlantiques de l'âge du Bronze final (Milcent

Lieu de découverte	Département	Milieu de découverte	Année de découverte ou 1er signalement	Conditions de découverte	
?	Hte-Garonne ?	Ariège	1874	Dragage	
«Bas Languedoc»	?	?	<1875	?	
Albi «Lasbordes»	Tarn	Tarn	1961	Dragage	
Auterive «Gué du Gazou»	Hte-Garonne	Gué de l'Ariège	1980	Prospections	
Auterive «Gué du Gazou»	Hte-Garonne	Gué de l'Ariège	1980	Prospections	
Auterive «Gué du Gazou»	Hte-Garonne	Gué de l'Ariège	1980	Prospections	
Auterive «Gué du Gazou»	Hte-Garonne	Gué de l'Ariège	1980	Prospections	
Auterive «Gué du Gazou»	Hte-Garonne	Gué de l'Ariège	1980	Prospections	
Auterive «Gué du Gazou»	Hte-Garonne	Gué de l'Ariège	1981	Prospections	
Auterive «Gué du Gazou»	Hte-Garonne	Gué de l'Ariège	1981	Prospections	
Auterive «Gué du Gazou»	Hte-Garonne	Gué de l'Ariège	1980	Prospections	
Auterive «Gué du Gazou»	Hte-Garonne	Gué de l'Ariège	1981	Prospections	
Auterive «Gué du Gazou»	Hte-Garonne	Gué de l'Ariège	1981	Prospections	
Auterive «Gué du Gazou»	Hte-Garonne	Gué de l'Ariège	1981	Prospections	
Auterive «Gué du Gazou»	Hte-Garonne	Gué de l'Ariège	1980	Prospections	
Auterive «Gué du Gazou»	Hte-Garonne	Gué de l'Ariège	1980	Prospections	
Bouziès «Pergouset»	Lot	Lot	>1984	Dragage	
Bouziès «Pergouset»	Lot	Lot	>1984	Dragage	
Carbonne «Gué de Bax»	Hte-Garonne	Garonne	~1993	Prospections	
Carbonne «Gué de Bax»	Hte-Garonne	Garonne	~1993	Prospections	
Carbonne «Gué de Bax»	Hte-Garonne	Garonne	~1993	Prospections	
Carbonne «Gué de Bax»	Hte-Garonne	Garonne	~1993	Prospections	
Carbonne «Gué de Bax»	Hte-Garonne	Garonne	~1993	Prospections	
Carbonne «Gué de Bax»	Hte-Garonne	Garonne	~1993	Prospections	
Castanet «Le Bourg»	Tarn-et-Garonne	«vienne» fontaine	1887	Curage	
Gagnac	Hte-Garonne	Garonne, en amont du pont de Gagnac	>1976	Dragage	
Grépiac, à 400 m en aval du pont	Hte-Garonne	Ariège	1920	?	
Lacroix-Falgarde, à la limite de Clermont-le-Fort	Hte-Garonne	Ariège	1958	Extraction grave	

	Nature	Datation	Bibliographie	Poids mesuré (g.)	Poids théorique (g.)	Remarques
	1 hache à talon et double anneau ibérique	BF 2	Guilaine 1972, fig.80 n°1, p.418	970,7		Traces récentes de martelage
	1 épée à languette encochée retaillée	BF 1	Guilaine 1972, p.284	624,5		MSR n°30223. Patine brune foncée avec dépôt oxyde de fer milieu humide
	1 épée pistilliforme de type Hemigkofen	BF 2 ancien	Guilaine 1972, p.236, fig.81 n°2	850		
	1 pointe du type de Palmela	fin Chalcolithique	Paulin 1991, p.5 fig.11 bis n°1		20	
	1 poignard retaillé dans une épée pistilliforme	BF 2	Paulin 1991, p.10, fig.12 n°11		40	
	1 alêne	Bz ou 1er Fer	Paulin 1991, p.11-12, fig.13 n°1		2	
	1 alêne	Bz ou 1er Fer	Paulin 1991, p.11-12, fig.13 n°2		2	
	1 alêne	Bz ou 1er Fer	Paulin 1991, p.11-12, fig.13 n°3		2	
	1 frgt distal de pointe de lance	BM ou BF	Paulin 1991, p.11, fig.12 n°10		25	
	1 frgt distal de pointe de lance	BM ou BF	Paulin 1991, p.11, fig.12 n°13		5	
	1 épingle à tête enroulée	BF ou 1er Fer	Paulin 1991, p.10, fig.12 n°1		5	
	1 épingle à tête enroulée	Bz ou 1er Fer	Paulin 1991, p.10, fig.12 n°2		2	
	1 épingle à tête enroulée	Bz ou 1er Fer	Paulin 1991, p.10, fig.12 n°3		2	
	1 frgt de pointe de flèche à ailerons et pédoncule	BM ou BF	Paulin 1991, p.8, fig.12 n°7		2	
	1 pointe de flèche à ailerons et pédoncule	BM ou BF	Paulin 1991, p.8, fig.12 n°8		3	
	1 pointe de flèche à ailerons et pédoncule	BM ou BF	Paulin 1991, p.8, fig.12 n°9		3	
	1 épée à languette simple large et arrondie	BM 1	Clottes, Giraud 1984, p.221-222, fig.1	399		Extrémité brisée par la drague
	1 épée pistilliforme de type Vilar Maior à languette retaillée	BF 2 ancien	Clottes, Giraud 1984, p.223 fig.2	546		Extrémité brisée par la drague
	1 poignard à languette sub-trapézoïdale et 4 rivets	BM 1	Inédit, info. J.-L. Blanchard	118,4		
	1 petit poignard taillé et martelé dans une pointe	BF ?	Inédit, info. J.-L. Blanchard	10,6		
	1 épingle à tête enroulée	Bz ou 1er Fer	Inédit, info. J.-L. Blanchard	5,9		
	1 épingle à tête enroulée	Bz ou 1er Fer	Inédit, info. J.-L. Blanchard	6,1		
	1 marteau à douille cylindrique à panne arrondie	BF 2	Inédit, info. J.-L. Blanchard	67,5		Exposé au feu anciennement
	1 frgt distal d'épingle	Bz ou 1er Fer	Inédit, info. J.-L. Blanchard		4	
	1 épée à poignée pleine à antennes	BF 3 ancien	Alibert, Aymar 1925	730		Trouvée pliée en trois
	1 épée à lame en feuille de saule et languette retaillée	BF 2	Clottes 1976, p.117-120, fig.2 n°2	462		
	1 hache à talon du type de Castanet	BM 2	Guilaine 1972, p.404 fig.34 n°1		250	
	1 poignard encoché et perforé retaillé dans une épée	BF (1 ?)	Clottes 1976, p.116-117, fig.1		40	

Lieu de découverte	Département	Milieu de découverte	Année de découverte ou 1er signalement	Conditions de découverte	
Lacroix-Falgarde, à la limite de Clermont-le-Fort	Hte-Garonne	Ariège	~1964	Dragage	
Noé «Le Moulin»	Hte-Garonne	Garonne	~1993	Prospections	
Portet-sur-Garonne, à 100m en amont du bac	Hte-Garonne	Garonne	~1961	Dragage	
Saint-Christaud «Ramier de Tersac»	Hte-Garonne	Garonne	~1955	Partie de pêche	
Tarbes	Htes-Pyrénées	Adour	<1878	Construction d'un pont	
Toulouse «nouveau château d'eau de St-Cyprien»	Hte-Garonne	Alluvions Garonne	<1870	Construction château d'eau	
Toulouse «nouveau château d'eau de St-Cyprien»	Hte-Garonne	Alluvions Garonne	<1870	Construction château d'eau	
Toulouse, à la pointe sud de l'île de la Poudrerie	Hte-Garonne	Garonne	1914	Exercices militaires	
Toulouse, graviers de l'île de la Poudrerie	Hte-Garonne	Garonne	<1923	?	
Toulouse «Ramier du Bazacle»	Hte-Garonne	Gué de la Garonne	1971	Prospections	
Toulouse «Ramier du Bazacle»	Hte-Garonne	Gué de la Garonne	1973	Prospections	
Toulouse «Ramier du Bazacle»	Hte-Garonne	Gué de la Garonne	<1867	?	
Toulouse «Ramier du Bazacle»	Hte-Garonne	Gué de la Garonne	>1977	Prospections	
Toulouse «Saint-Simon»	Hte-Garonne	?	<1972	?	
Vayrac «Les Granges de Mézels» ou «Vornes»	Lot	Gué de la Dordogne	1882	Dragage	
Venerque	Hte-Garonne	Ariège	<1885	Dragage ?	
Verdun-sur-Garonne «Le Mas Grenier»	Tarn-et-Garonne	Gué de la Garonne	1868	Dragage	
Verdun-sur-Garonne «Le Mas Grenier»	Tarn-et-Garonne	Gué de la Garonne	1868	Dragage	
Verdun-sur-Garonne «Le Mas Grenier»	Tarn-et-Garonne	Gué de la Garonne	1868	Dragage	
Vigoulet-Auzil	Hte-Garonne	Garonne ? Ariège ?	~1860	?	

Figura 4. Inventaire des objets métalliques datés entre le Chalcolithique et le 1er âge du Fer découverts en milieu humide dans la région Midi-Pyrénées (identification P.-Y. Milcent). Pour précisions: Chalco.= Chalcolithique; BA= Bronze ancien (-2200 -1600); BM 1= Bronze moyen 1 (-1600 -1450); BM 2= Bronze moyen 2 (-1450 -1275); BF 1= Bronze final 1 (-1275-1125); BF 2 = Bronze final 2 (-1125 -950); BF 3 = Bronze final 3 (-950 -800).

	Nature	Datation	Bibliographie	Poids mesuré (g.)	Poids théorique (g.)	Remarques
	1 épée pistilliforme du type de Vilar Maior	BF 2 ancien	Clottes 1976, p.117, fig.2 n°1	558		
	1 poignard taillé dans une épée effilée à cannelures	BM 2 ou BF 1	Inédit, info. J.-L. Blanchard	135,1		
	1 hache à rebords de type médocain	BM 2	Soutou 1962, fig.2 n°2	407,9		
	1 hache à légers rebords	BA	Méroc 1963, p.206-207, fig.15	250		
	1 hache à talon et double anneau ibérique	BF 2	Déchelette 1910, fig.84 n°6	950		
	1 hache à rebords de type médocain	BM 2	Guilaine 1972, fig.29 n°9, p.405	288		MSR 30113, défauts de coulée, mais utilisée
	1 hache à rebords de type médocain	BM 2	Chardenoux, Courtois 1979, p.67, pl.26 n°407	281		MSR 30088, défauts de coulée, mais utilisée
	1 poignard	BM 1	Octobon 1929, p.403-404	75,6		
	1 hache à rebords droits	BA ou BM	Cartailhac D.A.G., II, 6, p.689		280	
	1 hache à rebords de type médocain	BM 2	Clottes 1973, p.500-501, fig.21	510		
	1 frgt de pointe de lance à flamme lenticulaire	BF 1	Clottes 1975, p.643 fig.39 n°1		30	
	1 épée pistilliforme réparée	BF 2 ancien	Guilaine 1972, p.235-236, fig.81 n°1	554,4		
	1 pointe de flèche à ailerons et pédoncule	BM ou BF	Clottes 1977, p.551-552, fig.36		3	
	1 pointe de lance à douille courte et flamme ovoïde	BF 2	Guilaine 1972, p.288, fig.111 n°1	67,3		Oxydation de milieu humide
	1 épée en langue de carpe du type transitionnel	BF 3 ancien	Millotte 1963, p.98, fig.3 n°1		560	
	1 épée à soie proche du type de Rixheim	BF 1 ancien	Guilaine 1972, p.217, 406 fig.73 n°1	277,4		Oxydation de milieu humide et stigmates de godet
	1 hallebarde ?	BA	Guilaine 1972, p.413		200	
	1 poignard à languette simple large et arrondie à 4 rivets	BM 1	Guilaine 1972, fig.38 n°1 p.413		70	
	1 poignard à manche surcoulé rectangulaire	BF 3	Guilaine 1972, p.284, 413 fig.108 n°3		100	
	1 épée en langue de carpe du type de Nantes	BF 3 récent	Guilaine 1972, fig.107, p.282, 407	580		
			Totaux	9725,4	1650	
			Total poids		11375,4	

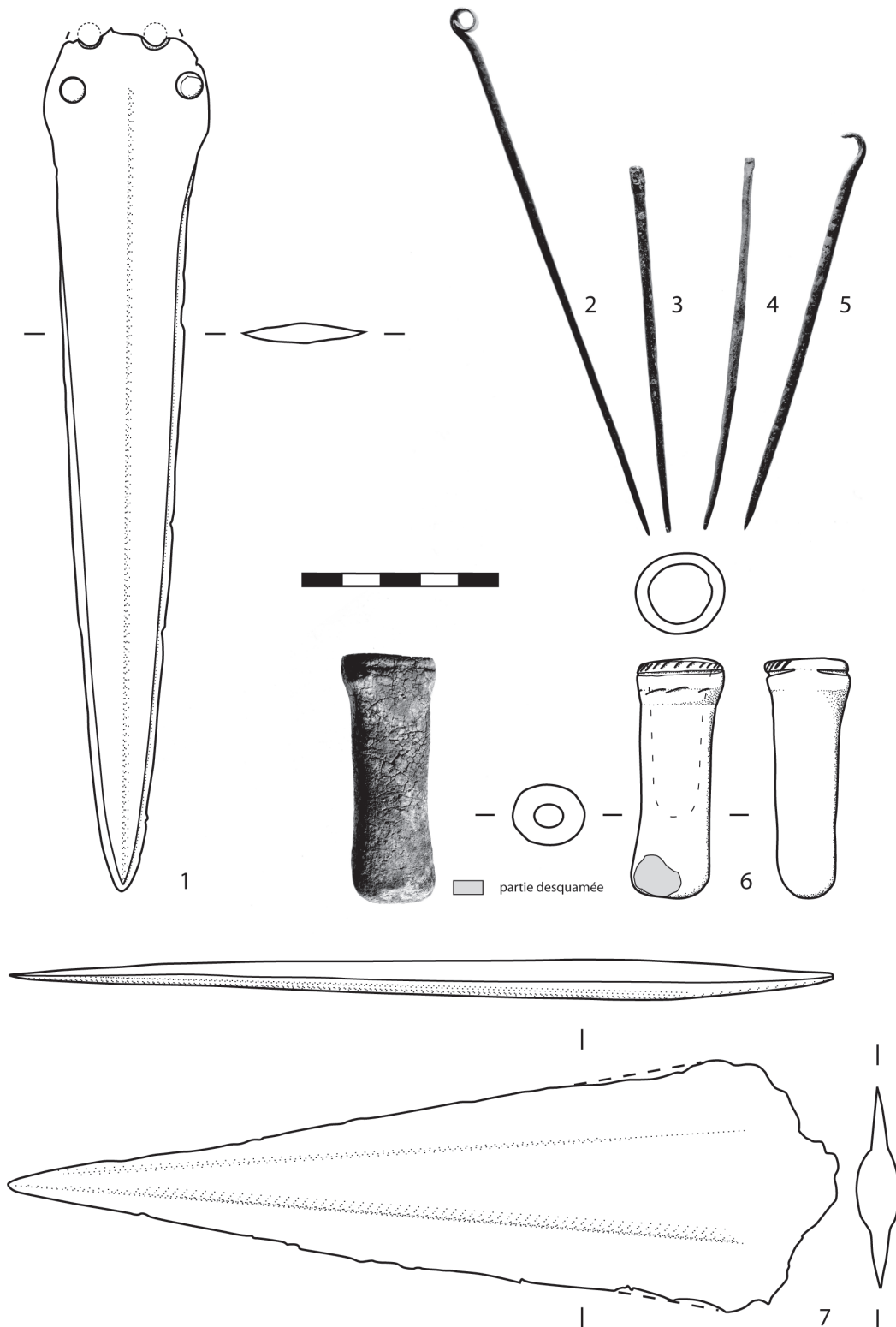


Figura 5. 1-6 : objets trouvés dans la Garonne au gué de Bax à Carbonne (Haute-Garonne). 1: poignard. 2-5: épingles. 3: marteau à douille. Dessins P.-Y. Milcent d'après originaux; photo J.-Fr. Peiré, DRAC Midi-Pyrénées. 7: probable hallebarde trouvée dans la Garonne au gué faisant face au Mas Grenier à Verdun-sur-Garonne (Tarn-et-Garonne). Mise au net d'après dessin conservé dans les archives E. Cartailhac (Muséum de Toulouse).

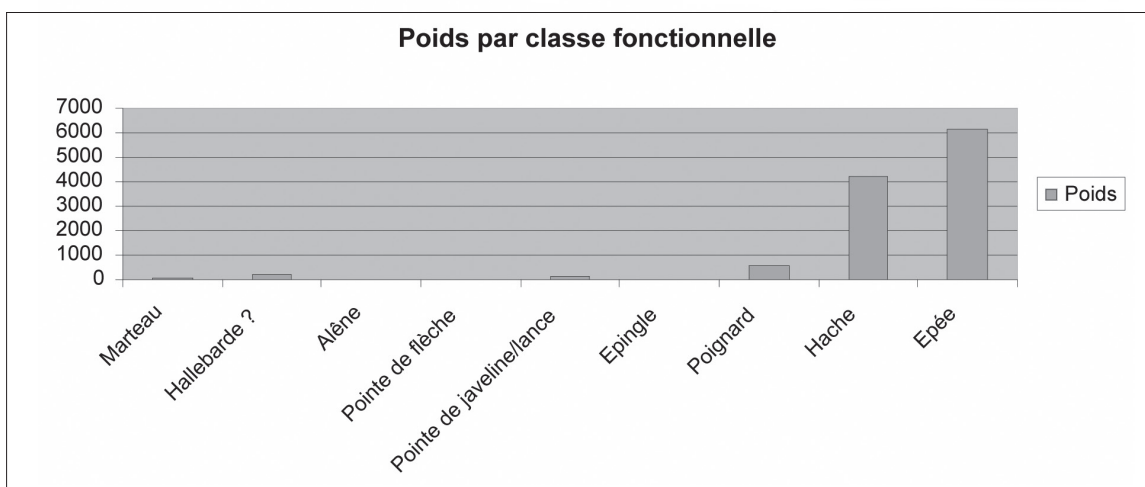
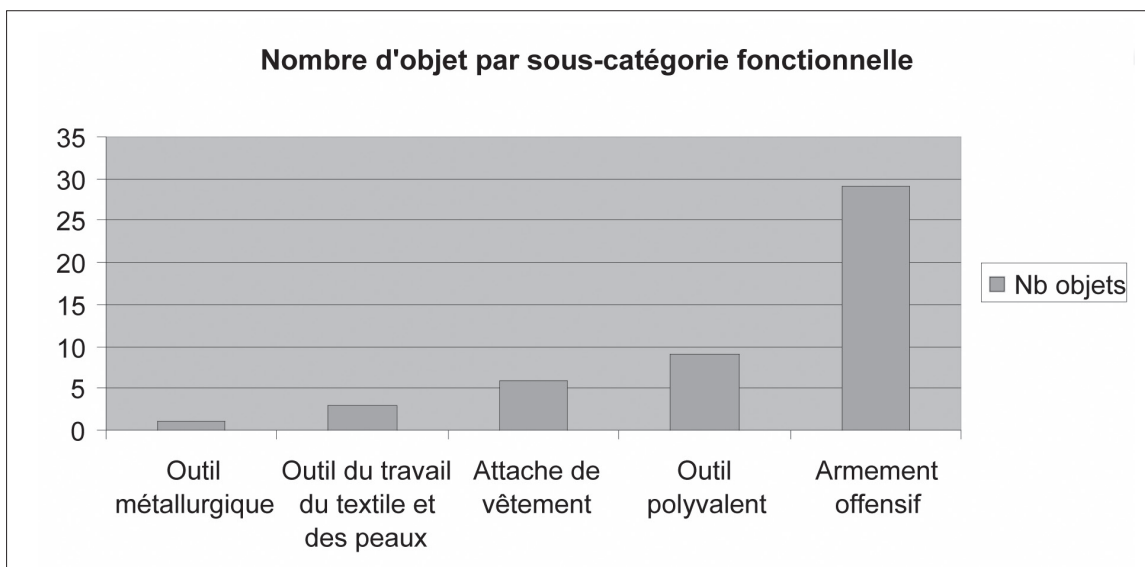
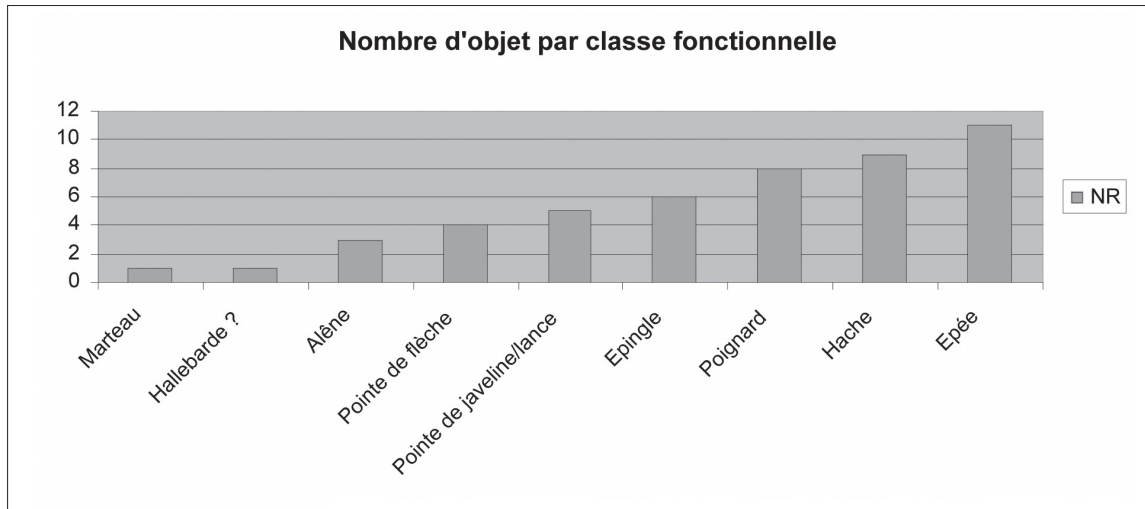


Figura 6. Histogramme des effectifs, par classe fonctionnelle, des objets métalliques de l'âge du Bronze trouvés en milieu aquatique, histogramme des effectifs, par sous-catégorie fonctionnelle, des objets métalliques de l'âge du Bronze trouvés en milieu aquatique et histogramme des poids, par classe fonctionnelle, des objets métalliques de l'âge du Bronze trouvés en milieu aquatique.

2012). Mais cela correspond aussi à des observations technologiques essentielles pour l'attribution typo-chronologique de ces armes. Nous avons pu noter que la plupart des épées et poignards du corpus datés du Bronze final présentent des traces importantes de modification et de réparation qui témoignent d'un usage soutenu et peut-être prolongé. Les emmanchements sont rarement d'origine car ils ont pratiquement tous été modifiés : certains par surcoulée et ajouts de métal (épée du Bazacle par exemple), la plupart par retaille et martelage afin d'y aménager les encoches nécessaires

à la fixation d'une nouvelle poignée. Dans bien des cas, ces transformations aboutissent à un net rétrécissement de l'arme originelle et à une disparition ou métamorphose de la languette d'emmanchement initiale. Ainsi la plupart des poignards correspondent-ils à des morceaux de lame d'épée recyclée (fig. 7 n° 3). C'est donc la partie active, la lame, bien qu'elle présente généralement une usure importante, qui permet de rattacher ces épées et poignards à des types classiques, datables, et non pas la poignée comme on le pense habituellement (fig. 7 n° 1). En revanche, il reste impossible d'évaluer

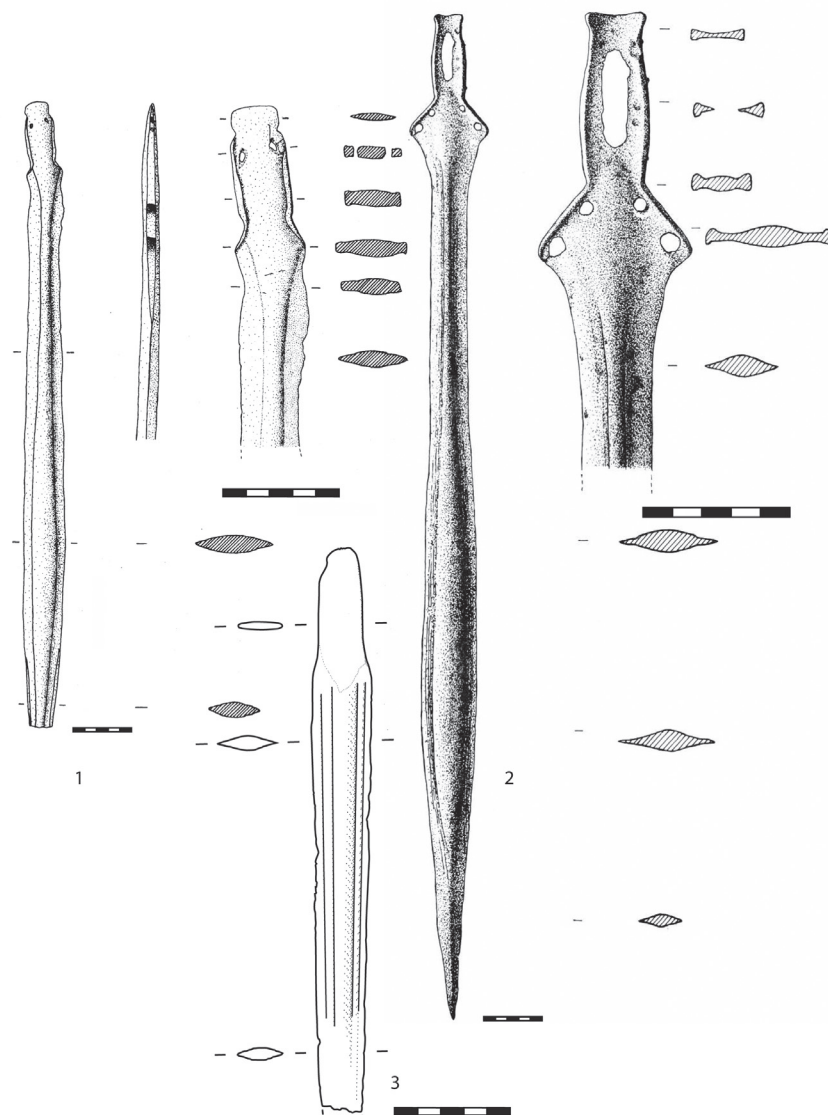


Figura 7. L'épée à lame pistilliforme de Bouziès (Lot, n°1) a été rattachée sur la foi de sa languette au type continental de Mâcon (BF 3). Cette languette résulte en fait d'un bricolage tandis que la morphologie de la lame matérialise clairement que nous avons affaire ici à une épée beaucoup plus ancienne (BF 2 ancien) et de type atlantique, proche des types de Limehouse et Vilar Maior, et dont on trouve un exemplaire non modifié à Lacroix-Falgarde (Haute-Garonne, n°2). N°1 d'apr. Clottes, Girault 1984; n°2: d'apr. Clottes 1976. 3: poignard retaillé dans une épée trouvé dans la Garonne à Noé (Haute-Garonne). Dessin P.-Y. Milcent d'après original.

précisément l'écart de temps entre la fabrication de l'épée et sa réélaboration ou son recyclage. De la même manière, nous ne pouvons savoir quel laps de temps s'est écoulé entre le moment de première fabrication des objets, que nous pouvons situer approximativement en date absolue, et le moment de leur immersion. Notre étude chronologique porte donc sur les processus de fabrication des objets métalliques plutôt que sur ceux de leur immersion. Mais considérant la durée importante de chaque étape chronologique de l'âge du Bronze (plus d'un siècle), cela n'a pas forcément un impact majeur sur la caractérisation de ces derniers.

Puisque les étapes de l'âge du Bronze ne sont pas d'une durée égale, il est nécessaire, afin de comparer valablement les effectifs d'objets datés d'une étape à une autre, de pondérer les résultats selon cette durée. Nous avons donc choisi de diviser les effectifs par le nombre de quarts de siècle (un quart de siècle étant peu ou prou équivalent à une génération humaine) correspondant en principe à chaque étape à laquelle ils se rattachent (fig. 8). L'histogramme de fréquence chronologique des 31 objets datables avec suffisamment de précision montre un accroissement des immersions de la fin du Chalcolithique jusqu'au Bronze final, avec

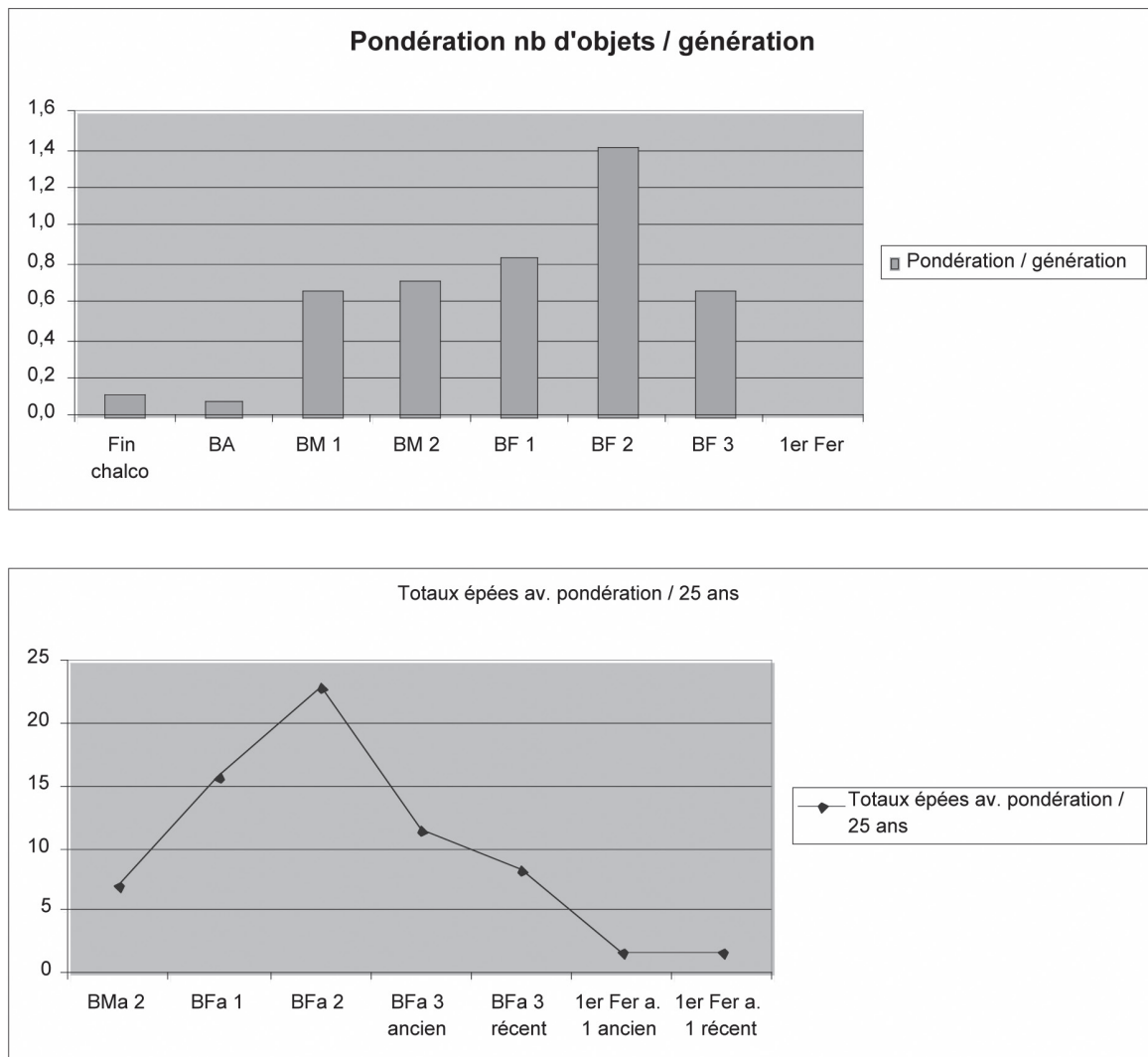


Figura 8. Tableau et histogramme des effectifs, selon les étapes chronologiques, des objets métalliques de l'âge du Bronze trouvés en milieu aquatique. Les effectifs sont pondérés par la durée. Histogramme du poids, selon les étapes chronologiques, des objets métalliques de l'âge du Bronze trouvés en milieu aquatique. Les effectifs sont pondérés par la durée (1 génération=25 ans). Histogramme par étapes et horizons chronologiques des épées découvertes en milieu aquatique dans le nord et l'ouest de la France (régions appartenant au domaine culturel atlantique). Le corpus total est de 377 épées.

une première hausse sensible au Bronze moyen et une seconde au Bronze final 2 où l'on atteint 2 objets connus par génération. Une décroissance apparaît dès le Bronze final 3, mais elle n'est pas forcément aussi accentuée que pourrait le laisser croire le graphique sachant que beaucoup des épingles à tête enroulée que nous n'avons pu intégrer aux statistiques faute de garantie quant à leur datation précise peuvent appartenir à cette ultime étape de l'âge du Bronze. En revanche, l'interruption des immersions au 1er âge du Fer est une réalité difficilement contestable : seules quelques-unes des épingles à tête enroulée pourraient en effet, parmi les objets à la chronologie longue, être attribuées éventuellement à cette époque. On pourrait bien entendu envisager que cette rupture corresponde non pas à l'arrêt des immersions, mais qu'elle reflète une nouvelle donne économique et technologique : le remplacement des objets en bronze par des objets en fer. Mais cette hypothèse n'est pas défendable quand on sait que la métallurgie du fer ne s'est imposée que très progressivement (fin VIIe et surtout VIe s. av. J.-C.), ce qui explique que l'on connaisse encore de nombreux outils et armes d'alliage cuivreux en Languedoc après le IXe s. – haches, pointes de lance –, notamment à travers les dépôts launaciens ; or ces objets restent absents des milieux aquatiques. En outre, si des objets en fer du 1er âge du Fer avaient été immergés en quantité aussi importante que leurs homologues en alliage cuivreux durant l'âge du Bronze final, il est vraisemblable qu'en dépit d'un mode de collecte beaucoup moins systématique – le fer intéressait peu les collectionneurs et musées du XIXe s. – on aurait repéré au moins les plus grands et remarquables d'entre eux (épées, pointes de lance). Cette rupture dans la dynamique des processus d'immersion au début de l'âge du Fer n'est pas propre à la région Midi-Pyrénées, ni ne constitue un phénomène archéologique isolé régionalement. Avec bien d'autres critères (Milcent 2009), nous avons déjà pu faire observer qu'elle était perceptible dans toute la France et au-delà, et qu'elle s'inscrivait dans un contexte de crise socio-économique et environnemental qui était bien de nature à valider l'identification d'un âge du Fer dès le VIIIe s. av. J.-C., en fort contraste avec l'époque précédente.

Le même histogramme de fréquence chronologique peut être repris en considérant non plus les effectifs, mais les masses d'objets mobilisées dans les processus d'immersion, un critère dont a vu qu'il était plus pertinent à bien des égards que celui des effectifs (fig. 6). Le nouveau graphique souligne plus nettement encore les tendances principales, à savoir la hausse du Bronze moyen, surtout marquée au Bronze moyen 2, et un pic incontestable pour le Bronze final 2. Les différences observées entre Bronze moyen 2, Bronze final 1 et Bronze final 3 ne semblent pas suffisantes pour qu'elles soient

très significatives en l'état de la documentation (nous raisonnons sur 31 objets dont 23 ont pu être pesés, le poids des autres n'étant qu'estimé).

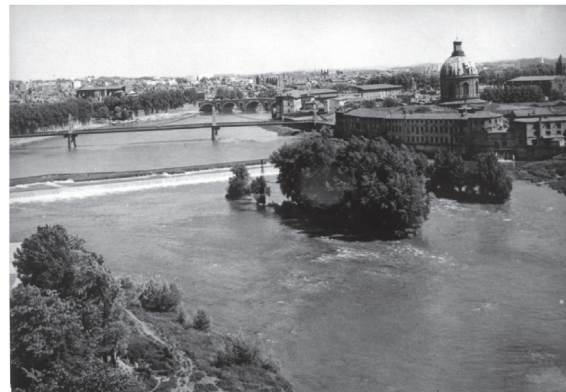


Figure 9. Vues du ramier du Bazacle à Toulouse durant l'Ancien Régime, avant les travaux d'endiguement des crues et vue actuelle.

Si l'on compare désormais la situation régionale avec le reste de la France, on note que les tendances principales sont globalement les mêmes. M. Mélin a pu observer une hausse importante des immersions d'objets à compter du Bronze moyen 2 et la quasi disparition du phénomène dès le début du 1er âge du

Fer (mais son approche ne considère que les effectifs d'objet, pas les poids). Les différences portent sur l'importance relative des étapes de l'âge du Bronze final : à l'échelon français, le Bronze final 1 représente le pic maximal des immersions, tandis que le Bronze final 2 marquerait une baisse, y compris par rapport au niveau atteint au Bronze moyen 2, et le Bronze final 3 une stagnation (Mélin 2011, 162-163, fig. II-1-4). Remarquons néanmoins que ces résultats obtenus à l'échelle de l'Hexagone correspondent à une moyenne de territoires où les dynamiques culturelles et socio-économiques n'étaient pas les mêmes. Personnellement, nous estimons que le centre-est de la France – la vallée de la Saône, le haut bassin de la Seine en particulier – pèse beaucoup dans les effectifs d'objets datés du Bronze final 1, et que dans les régions d'affinités atlantiques, l'importance des immersions au Bronze final 2 peut être sous-estimée, notamment en raison de problèmes d'attribution typo-chronologique et de décomptes de certains amas métalliques. En nous appuyant uniquement sur l'inventaire des épées trouvées en milieux aquatiques dans le nord et l'ouest de la France, nous avons récemment fait connaître une courbe différente, avec une hausse continue du Bronze ancien au Bronze final 2 (fig. 8). Nous ne serions pas surpris, en considérant le poids des objets notamment, que le Bronze final 2 apparaisse dans une grande partie de la France occidentale, comme en Midi-Pyrénées, sinon comme la période principale, du moins comme une période majeure d'immersion d'objets métalliques, alors même que cette étape correspond à un niveau faible de constitution de dépôts métalliques en milieu terrestre. Mais il ne s'agit là que d'une hypothèse, encore à discuter, et non pas d'un avis tranché. Défions-nous par ailleurs d'une lecture naïve de nos propres histogrammes : ces derniers lissent des réalités complexes, de courte durée parfois, et sont trompeurs car ils peuvent laisser croire à l'existence de processus d'immersion continus ou graduels sur la longue durée, ce dont nous n'avons aucune preuve. Pour exemple, l'étude des dépôts métalliques en milieu terrestre, dans d'autres régions, montre au contraire, dès lors que l'on peut s'appuyer sur des datations plus précises et des séries statistiquement significatives, que l'abandon d'objets répondait plutôt d'une fluctuation heurtée, où des pics très courts dans le temps peuvent masquer, par leur importance, des hiatus auxquels ils succèdent ou qu'ils précèdent (Milcent 2012, conclusion).

2. LA FIN DE L'ÂGE DU FER

(II^{ème} S. AV. J.-C.-I^{er} S. AV. J.-C.) : GUÉS ET DEPOTS MONÉTAIRES

Si la thématique des dépôts d'objets dans le Sud-Ouest de la France s'est longtemps focalisée, pour la fin de l'âge du Fer, sur la question des dépôts en puits (Vidal 1987 ; Boudet 1996) ou au sein des grottes sanctuaires caussenardes (Gruat/Izac-Imbert 2007 en dernier lieu), en revanche, nous ne disposons d'aucune synthèse portant sur les dépôts en milieu aquatique (fleuve, rivières, sources, lacs) pour lesquels la documentation demeurerait à rassembler.

En l'absence de nouvelles données archéologiques, nous laisserons de côté la question des lacs sacrés toulousains, thématique largement débattue par l'historiographie régionale depuis deux siècles et qui a fait l'objet de récentes mises au point contradictoires portant sur l'exégèse du texte de Strabon qui reprend lui-même les données de Posidonios d'Apamée⁶ (Moret 2001 ; Boudartchouck *et al.* 2006 ; Boudartchouck/Gardes 2007 ; Boudartchouck/Bruxelles/Molet 2008 ; Thollard 2009).

L'essentiel des occurrences concerne le bassin versant garonnais et plus particulièrement la moyenne vallée de la Garonne dans le secteur de Toulouse *lato sensu* où il s'agit de découvertes de concentrations de monnaies gauloises ou d'origine méditerranéenne.

Comme pour l'âge du Bronze, les zones de gués de la Garonne et de l'Ariège livrent les informations les plus importantes notamment à l'occasion de l'exploration du gué du Bazacle, à Toulouse, à l'initiative de G. Fouet et G. Savès. Durant les années 1980, trois gisements, tous localisés dans le département de la Haute-Garonne, ont livré des découvertes monétaires gauloises, en quantité variable, associées à des mobiliers d'époques protohistorique et historique : il s'agit des gués de Gazou à Auterive, de Lacroix-Falgarde et de Bax à Carbonne. Si ces gisements concernent essentiellement le domaine garonnais, on évoquera en contrepoint quelques exemples de la bordure sud-ouest du Massif central comme celui de la fontaine des Chartreux à Cahors (Lot) ou le cas exemplaire du lac de Saint-Andéol à Marchastel (Lozère).

LE RAMIER DU BAZACLE A TOULOUSE (HAUTE-GARONNE): LES PREMICES DE LA RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE SUBAQUATIQUE DANS LA REGION TOULOUSAINNE

Le secteur dit du ramier du Bazacle, à Toulouse, représente l'un des rares passages guéables sur le cours

6.- « Le récit de Posidonios est cependant plus crédible. Il rapporte, en effet, d'une part, que les richesses trouvées à Tolossa étaient d'environ 15 000 talents, et que certaines étaient déposées dans des enclos, d'autres dans des lacs sacrés ; ce n'étaient en rien des objets façonnés, mais de l'or et de l'argent bruts », Strabon (*Géographie*, IV, 1, 12-14).

moyen de la Garonne, le dernier avant l'estuaire girondin (fig. 9). Le gué est constitué par un banc marno-calcaire naturel, de 20 à 30 mètres de largeur, présentant un tracé en diagonale, en aval de la chaussée moderne, permettant de rejoindre les deux rives en période de basses eaux qui ont lieu de juillet à octobre inclus et s'accompagnent d'une baisse du débit mensuel moyen jusqu'au niveau de 190 m³ au mois d'août. Quatre chenaux (1 à 2 mètres de profondeur) cisailent cette formation qui présente une série de cuvettes ayant piégé du mobilier cémenté dans un conglomérat marno-calcaire.

Les premières découvertes d'objets sont signalées dès le début du XIX^{ème} s. avec la création par messieurs Soulages, Dupuy et Dubarry de la Société archéologique du Midi de la France, créée sous la forme d'une *association pour la pratique des fouilles au ramier du Bazacle* (Mollet 2001). Malheureusement, les premières explorations ne donnent lieu à aucun compte-rendu, bien que l'on sache que durant la seconde moitié du XIX^{ème} s. la fine fleur de l'archéologie toulousaine fréquente le site tels Barry, Cartailhac, Chalande, Delorme et Juppont. Durant tout le début du XX^{ème} s, des ventes d'objets archéologiques provenant du site sont régulièrement signalées ; leurs inventeurs semblent être les pêcheurs du secteur ainsi que des prospecteurs à pied occasionnels.

Au milieu des années 1960, les pouvoirs publics prennent la décision de mettre en place, pour Toulouse, un plan de prévention des crues et lancent la construction de grandes digues de protection qui caparaçonnent durablement les deux rives du fleuve. Le secteur du ramier du Bazacle est alors complètement arasé. La série d'îlots qui constituait initialement le cœur du site est irrémédiablement nivelé à l'aide de bulldozers rendant aujourd'hui méconnaissable la topographie originelle. A la même époque, de nombreux objets portant une patine bien caractéristique de l'endroit... sont mis en vente sur le marché des antiquaires toulousains⁷ (Mollet *ibid.*).

En 1970, de nouveaux objets sont découverts dans la Garonne lors des premières prospections conduites sous la direction de Georges Fouet (Cnrs) en collaboration avec Georges Savès⁸. La direction départementale de l'Équipement et celle des antiquités historiques de l'époque, informées de ces découvertes autorisent la réalisation de prospections subaquatiques au mois de juin 1971.

Une équipe d'archéologues bénévoles épaulée par trois hommes-grenouilles collecte, malgré les pillages antérieurs, pas moins de 15 000 objets de toutes époques... Le tamisage des déblais laissés par les fouilleurs clandestins est alors réalisé ainsi que l'exploration des zones de piégeage sédimentaire où les objets sont pris dans une gangue de calcite et d'oxydes ferrugineux.

Plus d'un millier de monnaies sont recueillies (dont 817 antiques – 75% du total) ainsi que de nombreux éléments de *l'instrumentum* protohistorique, antique, médiéval et moderne (anneaux, rouelles, bagues, boucles, épingles, fibules, etc.). Les investigations se poursuivront durant deux années supplémentaires à l'aide d'un canot pneumatique et de combinaisons. En 1972, plus de 5000 objets seront recueillis parmi lesquels 212 nouvelles monnaies (65% de monnaies antiques) dont quelques exemplaires en circulation à la fin de l'âge du Fer (« monnaies de Marseille et petits bronzes gaulois »⁹). La dernière année d'exploration subaquatique, en 1973, plus de 20 000 objets seront finalement prélevés dans le cours du fleuve parmi lesquels 1522 nouvelles monnaies (941 antiques du Haut Empire jusqu'au IV^e s. ap. J.-C.).

LE GUÉ DE GAZOU À AUTERIVE (HAUTE-GARONNE): NOUVELLE DÉCOUVERTE DANS L'ARIÈGE

Ce gisement est découvert fortuitement, durant l'été 1978, par J. Paulin qui adresse une série de monnaies, mises au jour dans le lit de l'Ariège, au directeur des antiquités de l'époque Michel Labrousse¹⁰. De 1979 à 1982, à l'occasion de périodes de basses-eaux, des prospections sont alors autorisées et permettent de confirmer la présence de mobilier chalcolithique, protohistorique, antique et médiéval dans la zone guéable située à 2 kilomètres environ d'Auterive (Paulin *ibid.*). Durant ces périodes, le niveau d'eau ne dépasse pas 30 centimètres à 1 mètre et couvre une bande de molasse indurée d'une vingtaine de mètres de largeur coupant en diagonale la rivière.

Le mobilier mis au jour est récupéré dans des anfractuosités ayant piégé du sédiment plus ou moins induré qui a fait l'objet d'un tamisage systématique. Pour la Protohistoire et les périodes historiques, les découvertes principales sont d'ordre monétaire avec, pour la période gauloise, une assez forte représentation de monnaies d'origine méditerranéenne (fig. 10).

7.- C'est à cette époque que les premiers objets du Bazacle entrent dans la collection Savès (Mollet *ibid.*).

8.- Archives du SRA Midi-Pyrénées – Compte-rendu des sondages 1973 – Toulouse : Le gué antique dans la Garonne

9.- Ces monnaies ont aujourd'hui malheureusement disparu.

10.- Archives du SRA Midi-Pyrénées – courrier de monsieur J. Paulin.

Auterive (31) Gué de Gazou			
Type	nombre	poids	datation
denier de C. Hosidius Geta	1	3,68	Frappé en 68 av. J.-C.
obole de Marseille	1	0,50	
demi-obole de Marseille	1 et 1 fragment	0,38 (fgt 0,14)	
quinaire en argent	1	1,31	
obole en argent gauloise tête vue de face	1	0,23	1 ^{er} s. av. J.-C.
bronze de Béziers	1	8,15	1 ^{ère} moitié 1 ^{er} s. av. J.-C.
potin gaulois indéterminé	1	1,67	

Carbonne (31) Gué de Bax			
Type	nombre	poids	datation
monnaie à la croix en argent de type cubiste	1	1,66	[Py 2011 ; DCR-79] ; 225-50 av. J.-C.
monnaie à la croix en argent de type rutène ?	1	1,89	
Obole de Marseille ou Volques Arécomiques	1	0,63	121-82 av. J.-C.

Lacroix-Falgarde (31)			
Type	nombre	poids	datation
monnaie en argent à la croix, style « tête cubiste »	42	1,98 g. à 2,73 g. / poids moyen 2,50 g.	[Py 2011 ; DCR-73 et ss] ; - 225 / -50 av. J.-C.
Moyen bronze au taureau, Neronken	1	7,50 g.	[Py 2011 ; IBL 2449] ; -150 / -75 av. J.-C.
petit bronze massaliète au taureau	1	2,06 g.	-220 à -49 av. J.-C.

89

Figura 10. Monnaies découvertes aux gués d'Auterive, Carbonne et Lacroix-Falgarde (détermination F. Dieulaufait)

LE GUÉ DE LACROIX-FALGARDE (HAUTE-GARONNE):
ORPAILLAGE ET PILLAGE

Cette découverte de monnaies gauloises a été réalisée à environ un kilomètre en aval de la confluence de l'Ariège et de la Garonne, à très peu de distance de l'oppidum de Vieille-Toulouse, au lieu-dit *Les Ramiers* dans une zone de gravières. Deux orpailleurs ont ainsi mis au jour, en 1985, durant le mois d'août, dans le lit de l'Ariège, une dizaine de monnaies gauloises en argent. A l'annonce de cette découverte, le site fait l'objet d'un pillage et du ramassage d'une centaine de monnaies de toutes époques, la moitié du lot étant constitué par des monnaies d'époque gauloise¹¹. Il s'agit, en particulier, de 42 monnaies gauloises de type cubiste du style « cubiste » (type Depeyrot DCR 73). Des informations connexes recueillies à l'époque de la découverte font état d'une centaine de monnaies gauloises du même

type ainsi que d'une dizaine de monnaies à la croix à légende ibérique AKE-RE-KON-TON¹² (fig. 10).

LE GUÉ DE BAX À CARBONNE (HAUTE-GARONNE) :
ULTIME CONFIRMATION DU PHÉNOMÈNE GARONNAIS

A la faveur d'une période d'étiage conséquente en 1993 et 1994, Jean-Luc Blanchard, bon connaisseur du Volvestre, prospecte le gué de Bax et met au jour, rive droite, dans le lit du fleuve, une série d'objets variée couvrant une chronologie longue depuis l'âge du Bronze jusqu'au Moyen Age. Pour l'époque gauloise une série de monnaies a été mise au jour (fig. 10). Un important lot monétaire antique, médiéval et moderne a également été recueilli lors de ces prospections.

Le gué correspond à une zone intercalaire, d'une centaine de mètres de long, comprise entre deux méandres de la Garonne. Une prospection pédestre réalisée en

11.- Une partie de ces monnaies sera saisie à l'époque.

12.- Archives du SRA Midi-Pyrénées – courrier de monsieur J.-C. Hébert.

2010 (L. Izac-Imbert dir.) a permis de relocaliser plus précisément deux sites antiques et un site gaulois sis de part et d'autre du gué.

LES GUÉS DE LA GARONNE DURANT LA FIN DE L'ÂGE DU FER : CARACTÈRE RÉPÉTITIF DES DÉPÔTS

Dans les quatre cas de gués étudiés, les zones de passage sur le fleuve ou la rivière, jouxtent d'importants habitats agglomérés, occupés sans discontinuité majeure, au moins depuis la fin de l'âge du Fer, durant l'Antiquité, l'époque médiévale et jusqu'à aujourd'hui qu'il s'agisse d'Auterive, de Lacroix-Falgarde, de Carbonne et, bien entendu de... Toulouse. Les implantations se développent en général à la fois rive droite et rive gauche notamment à Auterive, Carbonne et Toulouse avec le binôme Ancely/Toulouse. Le choix de leur implantation a sans aucun doute été très largement conditionné par l'opportunité offerte d'un passage guéable, zone relativement rare sur le tracé de l'axe garonnais et qui devient quasi-inexistant en aval de l'agglomération toulousaine. Les zones de confluences avec la Garonne sont manifestement recherchées comme dans le cas de Lacroix-Falgarde avec l'Ariège et le ramier du Bazacle avec le Touch.

Les assemblages de mobilier recueillis, pour la fin de l'âge du Fer, sont quasi exclusivement de type monétaire. Du point de vue chronologique, le phénomène trouve sa source dès la fin du II^e siècle avant J.-C. et s'ancre pleinement durant tout le I^{er} s. avant J.-C.. Les lots monétaires comprennent non seulement des monnaies en argent à la croix mais également des oboles de Marseille en argent, des deniers républicains ainsi que des monnaies en bronze d'origine méditerranéenne. On soulignera le fait que ces dépôts monétaires perdurent voire s'amplifient durant les premiers siècles de notre ère pour l'ensemble des quatre gués étudiés.

Contrairement à certains dépôts monétaires terrestres aucun cas de dépôt en vase¹³ n'est signalé. On semble plutôt avoir affaire soit à des pertes ponctuelles soit à un phénomène de type *jactatio* soit, enfin, à des concentrations pouvant signaler une perte ou un dépôt dans un matériau périssable (bourse en cuir par exemple).

La comparaison avec les dépôts monétaires terrestres dans la zone rutène¹⁴ où l'on connaît une bonne dizaine de cas auxquels il faut ajouter les riches séries monétaires issues des grottes sanctuaires (Gruat/Izac-Imbert

2007c) permet de dresser des parallèles. D'une manière générale, les dépôts terrestres mobilisent un volume de monnaies beaucoup plus important¹⁵ et sont plutôt répartis dans les zones liées aux secteurs miniers argentifères (Gruat/Izac-Imbert *ibid.*).

Dépôts aquatiques et dépôts terrestres apparaissent, en revanche, pour partie comparables en terme d'origine des émissions dont l'origine est variée (monnaies « à la croix », oboles massaliotes, imitations de drachmes de Rhodè, as d'Ampurias, deniers de la République, etc.). On notera que le gué de Gazou a livré un exemplaire rare de monnaie à tête de face dont les seules comparaisons connues sont issues des grottes sanctuaires du plateau du Larzac¹⁶. Pour les dépôts terrestres, dans deux cas, sont associés aux monnaies des objets en métal précieux, : il s'agit en particulier du trésor de Goutrens avec 4 kg de lingots en argent ou de celui de la Loubière avec la présence d'un probable torque tubulaire en or (Gruat/Izac-Imbert 2007).

Afin d'être exhaustif, on se doit de signaler deux autres dépôts ayant à nouveau un rapport implicite avec les ressources minières ou la métallurgie. Il s'agit des dépôts de lingots de fer découverts à la Montresse (Rabastens) et à Montans dans le Tarn¹⁷. Dans le premier cas le lingot de fer a été découvert, associé à des amphores italiques, dans une zone palustre en bordure d'un petit ruisseau.

AUTRES EXEMPLES REGIONAUX: SOURCE ET LAC

LA FONTAINE DES CHARTREUX (CAHORS, LOT): DIVONA

Le site de la fontaine des Chartreux à Cahors (Lot), vaste porche sis au débouché d'une importante résurgence karstique de type vauclusien, a fait l'objet de premières explorations subaquatiques en 1947, époque où sont testées les premières combinaisons de plongées autonomes. Il faudra cependant attendre 1989 pour qu'une exploration à grande profondeur permette d'explorer la galerie ennoyée jusqu'à une profondeur de 137 mètres par rapport à la surface. C'est à cette occasion qu'un ensemble de monnaies antiques est découvert par les plongeurs du club H20 qui déclarent leur trouvaille à la Direction des antiquités de Midi-Pyrénées.

13.- C'est le cas, par exemple des dépôts en vase de Dunes, Paulhe, la Loubière et la Gasse.

14.- Ces dépôts se répartissent dans une zone comprise entre les vallées du Tarn, du Thoré et les massifs montagneux de la partie orientale et méridionale du département du Tarn.

15.- 20 000 à 25 000 monnaies à Goutrens, 6000 monnaies à Martiel, pour les plus importants, constitués de types « à la croix » et parfois fleurs de coin (Bénévent/Boudet 1990).

16.- Grottes de Sargel à Saint-Rome-de-Cernon (Aveyron), du Rajal del Guorp à Millau (Aveyron) et de Mounios au Cros (Hérault).

17.- Le dépôt de Montans contenait huit lingots à douille et bout arrondi, plus rarement en biseau, de 70,5 à 85 cm de long pour un poids de 1,165 à 2,145 kg. L'ensemble était enfoui dans une fosse, à proximité de deux dépôts de vases à l'intérieur de jarres (Martin/Ruffat 1998).

Ainsi, de 1989 à 1991, une série de campagnes de fouilles subaquatiques (L. Fau dir.) permet de confirmer la présence d'objets archéologiques conservés dans la galerie proprement dite à une profondeur variant entre 2 mètres et 40 mètres par rapport à la vasque d'accès (Fau/Rousset 1995).

On notera la présence de fragments de céramique datés du Premier âge du Fer témoignant de la fréquentation du porche dès cette époque. Le mobilier le plus abondant est constitué par une série d'un peu plus d'un millier de monnaies antiques. Si 85% du lot monétaire est attribuable au Haut-Empire, on notera toutefois la présence de deux monnaies républicaines en argent: l'une émise en 103 av. J.-C., la seconde en 89 av. J.-C. Les plus tardives émissions monétaires recueillies lors de ces campagnes de fouilles subaquatiques datent du II^e s. après J.-C.

On insistera sur plusieurs points qui nous paraissent devoir être mis en relief concernant le dossier du culte des eaux à Cahors et l'importance qu'occupe la Fontaine des Chartreux dans ce dispositif politico-religieux:

- l'existence d'un culte dédié à *Divona* mentionné par Ausone au IV^e s. après J.-C.;
- le choix fait par l'administration romaine de nommer le chef-lieu de cité antique nouvellement créé *Divona*,
- enfin, la décision, à forte charge symbolique, prise par la même administration romaine lorsqu'elle dote la cité d'un aqueduc dont la source est captée au pied même de l'*oppidum* de Murcens siège de l'ancienne cité gauloise (Izac-Imbert, Vaginay à paraître).

LE LAC DE SAINT ANDEOL (MARCHASTEL, LOZÈRE)

In fine, le lac de Saint Andeol (Marchastel, Lozère), vaste étendue d'eau de près de onze hectares, localisé non loin de la limite entre trois départements (Lozère, Cantal et Aveyron) et trois peuples gaulois (Arvernes, Gabales et Rutènes), à une altitude de 1220 mètres, doit également être évoqué tant il tient une place à part lorsqu'il s'agit d'aborder le dossier des dépôts d'objets en milieu humide (fig. 11).

Il est surplombé par un plateau basaltique à l'Est (alt. 1284 mètres), où a été découvert, en 1953, et fouillé, en 1956, un sanctuaire gallo-romain. Ce plateau, de six hectares de superficie, comprend également une concentration de vestiges archéologiques, inédite dans ce secteur: pierre dressée, cercle de pierres et *tumuli* non datés en co-visibilité avec le lac (Fau *et al.* 2010, 14-16).

L'analyse des données historiographiques et archéologiques (Fau *et al.* 2006; Fau *et al.* 2010) permet d'identifier de manière très probable le site au sanctuaire des eaux pré-chrétien décrit par Grégoire de Tours,

au VI^e s. après J.-C. dans le *De gloria beatorum confessorum*.

La notoriété du site et son intérêt tient notamment à ce texte qui a récemment fait l'objet d'une nouvelle traduction (Pradalié 2010, 10):

Sur le territoire des Gabales il existait une montagne appelée Hilaire où se trouvait un grand lac. A une époque donnée, une multitude de paysans, comme s'ils lui faisaient des offrandes, venaient y jeter des étoffes, des vêtements d'hommes, quelques uns des toisons de laine, les plus nombreux des fourmes de fromage, des gâteaux de cire, des miches de pain et toutes sortes de choses qu'il serait trop long d'énumérer, chacun selon ses moyens. Ils arrivaient sur leurs chariots, avec boissons et nourriture, égorgeaient des animaux et festoyaient pendant trois jours. Le quatrième jour au moment de lever le camp, une énorme tempête les devançait avec tonnerre, éclairs et pluie diluvienne mêlée de pierres, au point que peu d'entre eux pensaient pouvoir s'en sortir.

Bien des temps après, un prêtre venu de la ville où il avait revêtu l'épiscopat, se rendit sur place et prêcha aux foules de s'abstenir de ces pratiques, et d'échapper ainsi aux flammes de la colère divine. Mais sa prédication se heurta à leur grossièreté paysanne. Alors, Dieu l'ayant inspiré, le prêtre de Dieu construisit, loin de la rive de l'étang, une basilique en l'honneur du bienheureux Hilaire de Poitiers et y déposa des reliques, disant au peuple : « Ne péchez pas, mes chers fils, ne péchez pas devant Dieu ! Il n'y a nulle religion dans l'étang. Adorez plutôt saint Hilaire le champion de Dieu dont les reliques sont ici déposées ». Alors les gens touchés au cœur, se convertirent et abandonnant le lac, tout ce qu'ils avaient coutume d'y jeter et l'apportèrent désormais dans la sainte basilique. La tempête en fut écartée, et plus jamais à l'occasion de cette fête consacrée à Dieu, après que les reliques eussent été déposées, elle ne provoqua de dégâts.

Malgré la christianisation du lieu, le pèlerinage avec dévotion perdura jusqu'à l'époque contemporaine, son orientation thérapeutique concernant plutôt les maladies de peau ou les problèmes oculaires (Fau *ibid.* 13). Il fut interdit, en 1867, suite à une rixe entre les pèlerins et la maréchaussée... qui entraîna le décès d'un gendarme !

Les premières recherches archéologiques dignes de ce nom sont à mettre à l'actif du Docteur Prunières, entre 1865 et 1887, qu'il consacra au repérage de l'église primitive puis s'employa à l'exploration subaquatique d'une partie du lac. Il fit appel pour cela à une équipe de scaphandriers dont le travail fut fortement handicapé par la très faible visibilité et le fort taux d'envasement du lac. Il tenta également de prospecter à l'aide de grandes pinces, à partir de barques, qui lui permirent de remonter à la surface des bois naturels gorgés d'eau. Leur



92

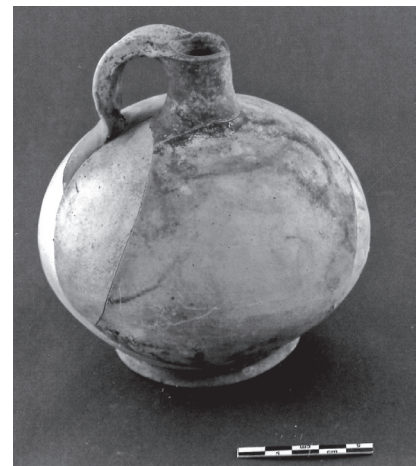
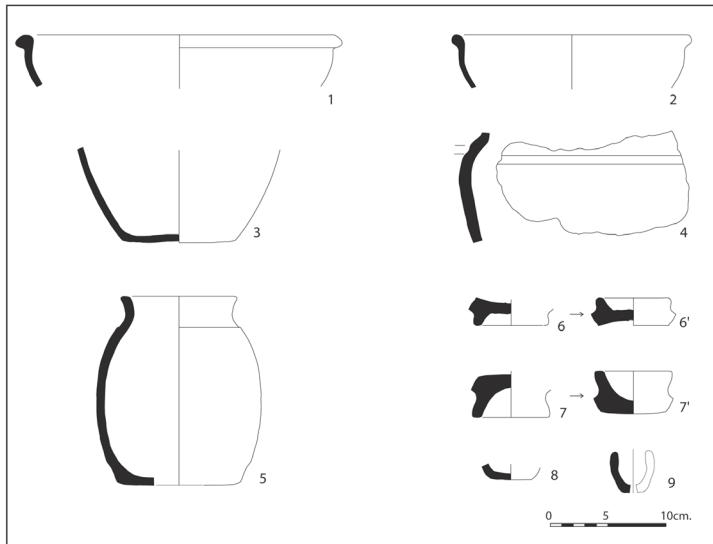


Figura 11. Vues du lac de Saint-Andéol (vue générale, promontoire du fanum, plongée subaquatique en cours) - cliché L. Fau, Drac Midi-Pyrénées et mobilier protohistorique mis au jour dans le lac (dessin L. Izac-Imbert)

étude (Prunières 1872 et 1874) confirma leur caractère naturel, les traces d'altération relevées sur certaines pièces étant le fruit du travail des castors. Le chercheur de l'époque envisagea même de mettre en œuvre la vidange intégrale du lac... projet qui ne vit pas le jour en raison de l'opposition d'un des propriétaires riverain du lac (Fau et alii *ibid.* p. 6).

Les fouilles ne reprirent que dans les années 1950, sur sa partie terrestre, à l'occasion de la découverte fortuite d'un petit *fanum* gallo-romain, installé sur un promontoire naturel dominant, depuis l'Est, la rive orientale du lac. Le maigre compte-rendu de cette intervention ne permet pas de se faire une idée très précise concernant l'architecture du bâtiment antique (Marnhac/Allan/Chambrun/Gajac 1956). En revanche, le réexamen du mobilier mis au jour confirme son identification en tant que lieu de culte antique avec la présence d'une série de statuettes en terre blanche de type *ex-voto* (Vernhet 1993) associée à un lot de monnaies dont l'arc chronologique va de la fin du I^{er} s. avant J.-C. jusqu'au milieu du IV^{ème} siècle après J.-C. (Fau *et al.* *ibid.* p. 6-9).

Compte tenu de l'intérêt scientifique du dossier et des interrogations sur l'attribution réelle du lac comme étant celui décrit par le texte de Grégoire de Tours une brève campagne de prospection subaquatique est mise en œuvre, durant les années 1980, sous l'égide du CNRAS (Grandjean, Champelovier 1988). Bien que les résultats furent assez peu significatifs du point de vue des structures ou du mobilier archéologique, un prélèvement de bois de bouleau permet, toutefois, d'obtenir une date radiocarbone comprise entre le X^{ème} et le VII^{ème} s. avant J.-C. (Fau *et al.* *ibid.* p. 22).

En 1999, deux plongeurs découvrent fortuitement deux vases de La Tène moyenne, dont un exemplaire archéologiquement complet, livrant par la même les premiers indices tangibles permettant de relancer la question de l'origine protohistorique possible des pratiques de dépôts d'objets dans les eaux du lac (Gruat/Izac-Imbert 2002, fig. 9, 75).

A partir de 2006, dans le prolongement d'un projet collectif de recherche sur l'Aubrac (Fau *et al.* 2006), durant deux années, de nouvelles prospections subaquatiques et terrestres sont menées sur le site (Fau et alii *ibid.*). Concernant la période protohistorique, de nouveaux fragments de céramique sont recueillis dans le secteur sud-est du lac où ont été pratiqués trois sondages ponctuels qui n'ont, en revanche, pas livré de structures anthropiques.

L'étude du mobilier céramique protohistorique recueilli lors de ces campagnes de fouilles subaquatiques livre des informations tout à fait inédites dans un secteur jusqu'alors peu documenté pour la fin de l'âge du Fer (Fau *et al.* 23-25).

L'ensemble du lot présente une patine et des aspects de surface très particuliers liés au séjour prolongé dans le

lac. Les altérations de l'épiderme présentent des variations selon les tessons en fonction de leur enfouissement plus ou moins important dans la vase du lac.

La céramique d'importation est représentée par cinq fragments de panses d'amphores italiques, un fond de coupe en céramique à vernis noir ainsi que trois cruches à pâte claire récente (fig. 11) dont un exemplaire quasi intact de type CL-REC 5a (125/50 ap. J.-C.). En l'absence de lèvre d'amphore ou d'autres éléments morphologiques remarquables, une identification plus précise demeure problématique.

Le fond de campanienne à vernis noir, de type A, n'est malheureusement pas plus parlant sur le plan typologique tant l'utilisation des pieds annulaires constitue le lot commun de ces productions importées en Gaule, en accompagnement des amphores, durant les deux derniers siècles avant notre ère. On notera, toutefois, que ce fond de vase a été soigneusement retaillé sur son pourtour. Il s'agit là d'une pratique reconnue, plus au sud, en milieu caussenard, sur le plateau du Larzac, au sein des dépôts découverts dans les grottes sanctuaires (Gruat/Izac-Imbert 2007a). Ces fonds de coupes campaniennes sont, assez souvent, retaillés pour créer des micro-vases (Gruat/Izac-Imbert 2007b, fig. 22, p. 90) une fois retournés (fig. 11 n° 6 et 6').

Un premier lot de mobilier comprend essentiellement de la céramique commune tournée fine cuite en mode réducteur (B) peut s'inscrire dans la même fourchette chronologique que les importations italiques. Il s'agit en particulier des restes d'un grand vase haut fermé (fig. 11, n° 3), de forme ovoïde, assez caractéristique des productions céramiques régionales de La Tène finale. En outre, deux fragments de jattes à lèvre à bourrelet épaissi, déjeté vers l'extérieur (fig. 11 n° 1 et 2) peuvent également être rattachés à cet horizon. Les comparaisons typologiques les plus probantes sont à aller chercher en direction du territoire gabale (Marot 2007) ou arverne (Deberge *et al.* 2007).

Une seconde série de vases, tous modelés ou finis au tour, renvoient manifestement à un horizon plus ancien (La Tène C1 – fin III^e s. avant J.-C.) par comparaison avec des ensembles Arvernes (Menessier-Jouannet *et al.* 2003 ; Deberge *et al.* 2007).

Il s'agit :

- d'un pied creux de vase haut (fig. 11 n° 7) qui répond clairement à des schémas de La Tène C, du type de ceux qui sont issus de la fouille du chemin 8 du site de la Grande Borne (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme) datés entre 300 et 250 avant J.-C. (Menessier-Jouannet *et al.* 2003, p. 47-72),
- d'un fragment de panse d'un grand vase haut fermé muni d'un décor de baguette en relief (fig. 11 n° 4) qui renvoie à des schémas de La Tène moyenne,
- d'un pot modelé à lèvre de peu déjetée et traité par raclage externe au contact du fond et de la panse

(fig. 11 n° 5). Sa morphologie ainsi que le type de traitement de surface sont caractéristiques des productions du III^e s. av. J.-C. en domaine arverne. Ce vase est comparable à l'un des deux vases découverts en 1999 (Gruat/Izac-Imbert 2000 *ibid.*)

On remarquera que le pied creux a subi le même traitement de découpe que le pied annulaire de céramique à vernis noir sans doute afin de le transformer en micro-vase après retournement (fig. 11 n° 7'). Enfin, deux fonds de micro-vases modelés (fig. 11 n° 8 et n° 9), de forme plus ubiquiste peuvent être rattachés à un horizon de la fin de l'âge du Fer *lato sensu*. Ce type de production a été reconnu en de nombreux exemplaires en contexte de grottes sanctuaires dans la région de Millou (Gruat/Izac-Imbert 2007a et b en dernier lieu).

3. ANALYSE DU CORPUS: PERTES OU DEPOTS VOLONTAIRES? ALEAS DU QUOTIDIEN OU EXPRESSIONS D'UNE PENSEE RELIGIEUSE?

CAUSES DES IMMERSIONS D'OBJETS METALLIQUES A L'AGE DU BRONZE

Déceler ce qui a pu entraîner ou causer les immersions dont nous avons tenté de cerner les principales caractéristiques reste délicat considérant la très médiocre qualité de nos informations. En outre, on ne peut guère avancer de nouvelles hypothèses, sachant que l'essentiel a déjà été écrit à ce sujet (Torbrügge 1971 ; Bradley 1990). En schématisant, les principales d'entre elles consistent à considérer l'immersion d'objets métalliques soit comme le résultat d'actions humaines tantôt délibérées (dépôt volontaire), tantôt involontaires (perte), soit comme la conséquence d'une dégradation ou d'une transformation naturelle d'un milieu de dépôt qui était terrestre au départ, par érosion des cours d'eau ou montée progressive des eaux par exemple.

Faire intervenir des agents purement naturels comme source explicative principale ne permet pas cependant de rendre compte de la réalité archéologique de notre corpus, ni des évolutions que nous y avons perçues, sinon très ponctuellement : nous avons vu qu'une hausse des immersions est nette du Bronze ancien au Bronze final 2, et qu'une rupture intervient au 1^{er} âge du Fer avec une quasi disparition des immersions qui se prolonge jusqu'en plein second âge du Fer. Aucun lien précis ne peut être établi ici avec ce que l'on connaît par exemple de l'évolution du climat et de l'hydrologie durant le 2^e et le 1^{er} millénaire av. J.-C. Mais surtout, formuler la thèse d'une remobilisation d'un dépôt terrestre par des agents naturels, c'est-à-dire d'une « immersion post-dépositionnelle », suppose que les objets, avant d'être emportés par l'érosion dans les cours d'eau, reposaient à l'origine dans un autre milieu, sec celui-ci.

Ces contextes primaires et secs de l'âge du Bronze susceptibles d'accueillir du mobilier métallique dans la région qui nous intéresse consistent en habitats, sépultures, dépôts métalliques et occupations en grotte. A l'exception des grottes pyrénéennes et du Massif central qui n'ont en aucune sorte pu alimenter en mobilier le cours moyen de la Garonne et le cours inférieur de l'Ariège où se concentrent la plupart des découvertes recensées (fig. 1), aucun de ces gisements n'a jamais livré une épée entière alors que les épées entières, on l'a vu, forment les découvertes les plus nombreuses en milieu aquatique. D'une façon générale, les habitats sont dénués de mobilier métallique ou bien ne livrent qu'exceptionnellement des objets d'alliage cuivreux de quelques grammes ou dizaines de grammes, correspondant souvent à des fragments infimes ayant échappé au creuset de la refonte : à l'exception des épingles et alènes, le spectre des découvertes en milieu aquatique ne peut donc correspondre à ces vestiges dans l'hypothèse où ces derniers auraient été emportés secondairement dans les eaux.

Quant aux contextes funéraires, de rares tombes de l'âge du Bronze final recèlent bien une arme, mais il ne s'agit que de poignards ; ces sépultures sont exceptionnelles par rapport aux centaines de tombes fouillées depuis le XIX^e s., si bien que l'on ne voit pas comment celles qui auraient été détruites par les divagations des cours d'eau auraient pu fournir l'essentiel des poignards extraits des milieux aquatiques. A l'exception du marteau à douille de Carbonne qui présente les stigmates d'un passage au feu, on remarque aussi que les objets que nous avons observés ne portent aucune trace d'exposition au feu, et que personne n'en a signalé non plus qui présenteraient un début de fusion, alors même que ce traitement thermique est fréquemment observé sur le mobilier métallique issu des tombes de la fin de l'âge du Bronze, celles-ci étant presque exclusivement à crémation.

Reste donc l'hypothèse que des dépôts métalliques non funéraires (les pseudo-dépôts de fondeur) enfouis dans des vallées auraient pu être dispersés et alimenter en objets les cours d'eau, mais ils s'avèrent particulièrement rares dans la région, spécialement durant l'âge du Bronze final qui correspond rappelons-le au pic des immersions ; passé le Bronze moyen, aucun ne recèle par ailleurs de poignard ou d'épée, même sous une forme fragmentaire. Ce n'est donc guère que pour les époques antérieures à l'âge du Bronze final que l'on peut envisager sérieusement cette possibilité. Un cas est intéressant de ce point de vue, bien qu'il n'ait pas été pris en considération dans notre corpus : il s'agit des deux haches du Chalcolithique trouvées ensemble à Saverdun, au-dessus des graves d'une basse terrasse de l'Ariège (Simonnet 1967). Les observations faites à l'époque permettent de penser qu'il s'agit d'un dépôt volontaire, associé à un habitat

effectivement érodé par la rivière. Un autre exemple plus récent est remarquable, celui des deux haches de l'âge du Bronze moyen 2 trouvées à l'emplacement du « nouveau » château d'eau dans le quartier Saint-Cyprien de Toulouse (fig. 12 n° 1 et 2). Il s'agit bien là d'un dépôt volontaire de deux objets appareillés, de même type et présentant les mêmes graves défauts de coulée, mais la situation de leur point de découverte (rive concave de la Garonne) et leur patine « d'eau » laissent penser que ce dépôt était placé dès l'origine à cet endroit, et que ce dernier était en eau.



Figure 12. 1-2 : haches trouvées en dépôt dans les alluvions du lit mineur de la Garonne à l'emplacement du nouveau château d'eau dans le quartier Saint-Cyprien de Toulouse (actuelle avenue du Château d'Eau) (Photo J.-Fr. Peiré, DRAC Midi-Pyrénées). 3-5 : Traces d'un conflit ? Les pointes de flèche découvertes dans le lit de l'Ariège, sur le gué du Gazou, à Auterive (d'après Paulin 1991).

On le constate, le spectre du corpus des objets immergés est en discordance avec celui des objets découverts en contexte terrestre, et ne saurait donc être expliqué, sinon très marginalement, par l'érosion des flux hydriques. Seules des immersions primaires, résultant d'actions humaines, peuvent rendre compte de l'essentiel des découvertes. Certaines d'entre elles doivent relever de circonstances accidentelles ou d'événements ponctuels. Pour des époques nettement plus récentes, des écrits relatent par exemple des franchissements périlleux de cours d'eau ou des naufrages de bateau ayant entraîné la perte d'objets et de chargements. Aussi est-il envisageable que certaines des épingles de notre corpus aient été perdues dans de telles circonstances ou durant d'autres activités d'exploitation des cours d'eau. La présence de trois pointes de flèche du même type sur le gué du Gazou, à Auterive (fig. 12 n° 2-4), peut trahir non plus la défaillance des hommes confrontés à des éléments naturels dangereux, mais leur violence à l'occasion d'une attaque : comme tous les points de passage critique, les gués sont des endroits de choix pour tendre des embuscades ou acculer des ennemis. Ainsi César (*B.G.*, I, 8 et I, 12) évoque-t-il ses attaques et tirs contre les Helvètes en 58 av. J.-C. au moment où ceux-ci s'apprêtaient à traverser le Rhône, puis lorsqu'ils franchirent la Saône. Quelques archéologues ont cru pouvoir interpréter également la découverte d'armes au niveau des gués comme les vestiges de combats, parfois codifiés, en s'appuyant sur des récits historiques, mais aussi sur le cycle légendaire du héros irlandais Cúchulainn qui avait engagé des duels près d'un gué (Chevallier 1954). Pour séduisante qu'elle soit, cette hypothèse ne peut être systématisée non plus dans la mesure où les armes trouvées en milieu aquatique ne portent pas, ou exceptionnellement, d'impacts frais et évidents pouvant résulter d'un engagement belliqueux. Cela est vrai en particulier de celles que nous avons pu observer qui, certes, sont souvent usées, mais qui ne possèdent pas d'entailles de combat qui n'auraient pas été résorbées ultérieurement par un réaffûtage. Hors de Midi-Pyrénées, les armes trouvées en milieu aquatique qui portent des traces de coups anciens laissés bruts, et qu'il ne faut pas confondre avec les stigmates laissés par les godets en acier de certaines dragues, semblent également très rares. En outre, considérant la valeur des armes les plus massives, telles que les épées, il apparaîtrait curieux qu'à la suite de batailles au bord de l'eau ou sur des gués, on n'ait pas pris le soin ensuite de récupérer la plupart d'entre elles. Les pointes de lance, nettement plus petites que les épées, pourraient apparaître comme des armes plus faciles à perdre dans ce contexte, mais leur emmanchement en bois permettait de les repérer et de les ramasser plus facilement qu'il n'y paraît de prime abord. Il en va de même des lames de hache dont la perte ne devait

pas être chose si aisée lorsque l'on pense que celles-ci étaient, en temps normal, fixées à de longs manches. Mais ce qui nous frappe surtout, c'est que le corpus des objets immergés de Midi-Pyrénées ressemble beaucoup, en termes de distribution fonctionnelle et chronologique, au spectre des découvertes faites ailleurs en France, notamment dans l'ouest (Mélin 2012). De telles concordances sont difficiles à comprendre si l'on envisage que la plupart des objets immergés l'ont été accidentellement. Si cette dernière hypothèse était la bonne, les situations rencontrées d'un endroit à un autre devraient être beaucoup plus contrastées. En réalité, l'impression dominante est que la part du hasard est faible, et que les cas, les gestes se sont répétés, que des pratiques et intentions communes présidaient au choix de beaucoup des objets immergés. On pourrait bien sûr faire valoir aussi que ce sont les modes de collecte archéologique qui sont à l'origine de ces concordances relatives d'une région à une autre, mais cela ne peut tout expliquer non plus, notamment le fait que, quelles que soient les régions, les fluctuations chronologiques sont assez similaires et qu'on ne connaît quasiment pas d'objets métalliques en milieu aquatique pour le début de l'âge du Fer. Il est donc difficile de ne pas concevoir l'existence de choix délibérés, à caractère interrégional, pour expliquer l'immersion privilégiée, un peu partout, des armes de poing et singulièrement des épées, de même que l'arrêt des immersions d'objets au début de l'âge du Fer, d'autant que celui-ci est synchrone de la disparition des dépôts métalliques en milieu terrestre. Des gestes de dépôt volontaire et définitif en milieu aquatique rendent compte certainement d'une part substantielle des phénomènes que nous avons caractérisés. Mais il va de soi qu'ils ne peuvent être invoqués non plus systématiquement pour justifier la présence dans l'eau de chaque objet. Dans ce cas, est-on en mesure d'aller plus loin et d'estimer la part représentée par ces objets délibérément placés en milieu humide ? Cela reste impossible à déterminer précisément, mais il est probable que les éléments les plus gros et surtout les plus grands, c'est-à-dire difficiles à perdre et les plus précieux en valeur d'échange, relèvent essentiellement de ces abandons volontaires, d'autant plus qu'ils ne se trouvent pas à l'état entier dans les habitats, les tombes ou les dépôts terrestres protohistoriques, sinon très exceptionnellement.

LES ENSEMBLES GAULOIS: DES DEPOTS PLUTOT HOMOGENES

Pour la fin de l'âge du Fer, on insistera sur le caractère mono-type et sériel des dépôts mis au jour en contexte humides qui concerne exclusivement des monnaies à l'exception du cas du lac de Saint-Andéol. On pourrait s'interroger sur les problèmes de taphonomie qui empê-

cheraient de détecter la présence d'autres types d'objets comme, par exemple, les artefacts en céramique. Encore une fois, l'exemple de Saint-Andéol montre que ce type de pratique, lorsqu'elle existe peut être mise en évidence par l'archéologie. Certes, l'intérêt notamment des collectionneurs et autres antiquaires du XIX^{ème} s. et du début du XX^{ème} s. pour les belles pièces métalliques et les émissions numismatiques ont pu, pour partie, masquer la présence d'objets de caractère plus banal. Toutefois, les recherches pratiquées plus récemment en réalisant des tamisages sédimentaires comme au ramier du Bazacle ou au gué du Gazou à Auterive, n'ont pas permis de recueillir une variété d'objets plus importante comme c'est le cas pour les phases plus anciennes de la Protohistoire.

Hormis une patine bien caractéristique liée au séjour prolongé dans le cours d'eau ou au contact des zones envasées des lacs, les monnaies et objets recueillis ne présentent pas de stigmates particuliers. On ne remarque pas de traitement particulier sur les monnaies pouvant correspondre à des découpes, perforations ou incisions pratiques que l'on connaît, par ailleurs, comme une pratique commune dans les sanctuaires laténiens ou gallo-romains (Gruel 2007).

MOTIVATIONS DES IMMERSIONS VOLONTAIRES D'OBJETS METALLIQUES DE L'AGE DU BRONZE A L'AGE DU FER

Les motivations à l'origine des dépôts volontaires en milieux aquatiques étaient certainement multiples elles-aussi et les hypothèses formulées à ce sujet ont très bien été synthétisées pour l'âge du Bronze par M. Mélin (2012, 333-343). Nous nous contenterons de formuler quelques rappels à ce sujet et, surtout, de discuter les principales de ces hypothèses à l'aune de nos données.

Quelques archéologues ont supposé que ces abandons délibérés résultaient d'une compétition sociale entre des élites, analogues aux potlachs amérindiens de la côte nord-ouest, cérémonies d'échanges durant lesquelles des biens de prestige pouvaient être ostentatoirement jetés dans les eaux afin de mettre en scène les richesses et largesses de certains chefs qui en tiraient une légitimité supplémentaire. Dans le contexte nord-amérindien, les objets de prestige immergés correspondaient à de grandes plaques de cuivre peintes de qualité, dont la valeur mythique était d'autant plus grande qu'elles avaient été préalablement la possession de différents chefs. Ces pratiques socio-économiques originales, parfois sollicitées par les protohistoriens dans leurs comparaisons, sont toutefois difficiles à extrapoler dans la mesure où le phénomène qui nous intéresse ne porte pas sur des biens de prestige, du moins en Midi-Pyrénées. On ne peut pas en effet considérer que les

haches et armes de poing de l'âge du Bronze ou que les monnaies de l'âge du Fer trouvées correspondent à cette catégorie d'objets, à la différence des grands cuivres peints nord-américains : il s'agissait d'objets manifestement répandus, utilitaires avant tout. Ailleurs en France, des cas d'objets de prestige (cuirasses, casques, roues de char, ustensiles de banquet...) immergés existent, mais ils demeurent très marginaux et ne peuvent être sollicités pour expliciter un phénomène beaucoup plus large, impliquant essentiellement des objets communs.

D'autres protohistoriens ont supposé un lien étroit avec des pratiques funéraires ou para-funéraires : les objets immergés correspondraient au mobilier possédé par des défunts ou qui leur aurait été concédé durant les funérailles ; les eaux seraient tantôt des lieux de sépulture définitifs pour ces défunts et leur mobilier, tantôt seulement le réceptacle de tout ou partie du mobilier funéraire, le corps étant disjoint et placé ailleurs, en milieu terrestre. Ces hypothèses s'appuient sur des parallèles ethnographiques et mythiques (légende arthurienne on l'a vu), et sur la découverte en milieux aquatiques de restes humains. On a vu néanmoins que le mobilier métallique immergé en Midi-Pyrénées ne présente, du moins pour le Bronze final, aucun traitement qui puisse correspondre à ce que l'on sait des pratiques funéraires dominantes dans la région (crémation avec souvent exposition du mobilier métallique aux flammes du bûcher). De même, le spectre fonctionnel des objets est bien différent de celui que l'on connaît en contexte funéraire où épées et haches sont rarissimes. Quant aux ossements humains, en l'absence de datation par radiocarbone, on ne peut s'aventurer à penser que les restes de l'âge du Bronze y seraient surreprésentés par rapport à ceux des autres époques¹⁸.

On pourrait considérer également la thèse sacrée, au sens large, sachant que toutes sortes de rites ont pu conduire à l'offrande ou l'abandon d'objets métalliques de valeur. Textes¹⁹ et inscriptions antiques nous rappellent que les sources, cours d'eau et étendues d'eau, pour des raisons différentes, étaient perçus comme des entités vivantes et sacrées, ou habitées par des êtres surnaturels. Comme nous le rappelle J.-M. Pailler (2011), la Garonne n'était-elle pas, aux yeux des Gaulois et selon l'étymologie celtique, la « Gar-unna », c'est-à-dire le « cours d'eau qui crie », une divinité qui interpelle et avertit les Hommes ? Les eaux de ces entités garantissaient, physiquement mais aussi religieusement, l'invio-

labilité des offrandes dont elles devenaient le réceptacle. On comprend mieux ainsi que les objets immergés, trouvés presque toujours intacts, n'aient pas eu à subir les traitements de « défonctionnalisation » que l'on observe sur les offrandes métalliques issues de contextes culturels terrestres, ou sur certains mobiliers funéraires, plus facilement récupérables. Dans ce registre du rituel, les motivations précises conduisant à ces dépôts en milieux aquatiques pouvaient relever une fois de plus de pratiques et d'intentions variées, ainsi que l'attestent les sources antiques : cultes ou hommages rendus à des héros et divinités ; rites propitiatoires, divinatoires, de fondations pour les aménagements en milieu aquatique, de victoire ou de commémoration. Tenter d'attribuer telle ou telle série d'objets à l'une ou l'autre de ces pratiques nous semble illusoire en l'état du corpus.

CONCLUSION

En définitive, ce sont les rites permettant aux Hommes de communiquer et d'échanger avec le divin qui nous semblent rendre compte de la meilleure part des découvertes d'objets métalliques faites en milieux aquatiques en Midi-Pyrénées. Même si nous avons conscience que cette thèse est également la plus difficile à démontrer, il nous apparaît que c'est celle qui est la moins en butte à la critique des faits et des comparaisons. Il est évident par ailleurs qu'elle n'explique pas tout et que d'autres, liées à des événements plus circonstanciels, s'y ajoutent.

Une question, plus originale peut-être, reste en suspens : comment expliquer que dans les régions les plus méridionales du territoire français, ces découvertes soient nettement moins abondantes qu'ailleurs ? L'interrogation fera sans doute écho auprès de nos collègues espagnols sachant que, autant que nous puissions en juger et le savoir, elles seraient plus rares encore au sud des Pyrénées. Elle n'est pas anodine au regard de l'histoire de la recherche sur l'âge du Bronze car cette indigence du mobilier métallique en milieu aquatique a largement et longtemps contribué à alimenter la thèse que des sociétés du sud-ouest de l'Europe seraient demeurées, au 2^e millénaire, hors de la sphère de plein développement d'une métallurgie du bronze, d'où la notion, aujourd'hui périmée, d'Enéolithique.

Côté français, il nous semble que cette « pauvreté » en objets immergés dans la sphère méridionale s'explique

18.- Voir à ce sujet une étude portant sur les crânes découverts dans le lit de la Tamise et ses affluents (Knüssel/Carr 1995). Les 9 exemplaires soumis à une analyse par radiocarbone ont fourni des dates situées entre le Néolithique et le Moyen Âge, sans préférence pour une période ou une autre.

19.- Le plus célèbre pour la Gaule étant bien sûr celui qui relate les offrandes déposées par les Volques Tectosages dans les enclos et étangs sacrés de Tolosa (Strabon, *Géogr.*, IV, 1, 13).

pour beaucoup par une géographie moins propice : les étendues d'eaux stagnantes y sont plus rares et, surtout, les fleuves et rivières y conservent souvent un régime torrentiel qui a pour effet d'emporter les vestiges archéologiques ou de les ensevelir sous d'épaisses alluvions. Par ailleurs, ces cours d'eau sont souvent de faible ampleur si bien que la plupart n'ont pas donné lieu à des travaux de dragage ou d'aménagement qui puissent être comparés à ceux qu'ont subi la Seine, la Saône, la Loire moyenne et inférieure ou la Gironde durant les 150 dernières années. Enfin, l'exemple de Midi-Pyrénées le prouve, lorsqu'une enquête est conduite dans ces régions, on mesure à quel point les informations peuvent être dispersées et demeurer confidentielles. Les découvertes existent bel et bien, mais restent souvent inédites ou dans l'ombre. La fouille dans le bas cours du fleuve Hérault d'un dépôt remarquable à Agde laisse augurer en la matière d'un réel potentiel des cours d'eau méditerranéens (Moyat *et al.* 2007).

Néanmoins, le déterminisme géographique et l'histoire des recherches ne suffisent pas forcément à expliquer tout l'écart qui peut exister avec les contrées plus septentrionales. Il reste envisageable que les régions françaises les plus méridionales aient moins pratiqué que d'autres l'immersion volontaire d'objets métalliques, à l'image de ce que l'on observe pour les dépôts métalliques non funéraires en milieu terrestre : ces derniers sont en effet nettement moins fréquents, moins diversifiés et moins importants dans la sphère méditerranéenne, du moins à l'âge du Bronze. Autrement dit, les régions méridionales auraient eu un rapport différent à des pratiques emblématiques de l'âge du Bronze européen. Si ce particularisme était démontré, il pourrait être interprété en termes culturels bien sûr, mais aussi, et sans que cela soit exclusif, en termes économiques. Il est possible que la « consommation » ritualisée du métal, qui peut aboutir au retrait définitif des circuits économiques d'une masse métallique, ait été moins intense dans la sphère méditerranéenne ou, en tout cas, plus souvent non définitive, réversible donc, et, de ce fait, archéologiquement moins apparente. Pour ces sociétés peut-être plus économes et soucieuses de recyclage, s'agissait-il de conserver en usage et à disposition une quantité de métal suffisante dans un contexte où l'approvisionnement, en était notamment, pouvait être plus difficile qu'ailleurs ? Ou bien faisait-on le choix de récupérer, *in fine*, cette masse métallique d'abord au bénéfice des Hommes et des vivants, plutôt que de la consacrer, définitivement, aux dieux et aux défunts ? Seule une étude élargie à l'ensemble des milieux de découverte d'objets métalliques de l'âge du Bronze permettrait, bien entendu, de répondre à cette question importante afin de porter un regard nouveau sur les cultures matérielles méditerranéennes.

La permanence des dépôts d'objets depuis la Protohistoire ancienne jusqu'à l'Antiquité tardive mais également durant toute la période historique et jusqu'à nos jours, donne à penser sur la prégnance des lieux de gué en tant que vecteur primordial de la circulation des personnes, des marchandises, des armées... mais également des idées et des croyances.

L'analyse complète du phénomène demeure difficilement accessible compte tenu de la relative faiblesse de notre corpus. On peut, toutefois, noter le rôle important de l'eau comme inspirateur possible d'actes de dévotion au travers des gués, seul lieu de passage naturel offert par la rivière ou le fleuve. Même si l'ingénierie romaine va engendrer la création de ponts bâtis pérennes sur la Garonne, les caprices du fleuve vont continuer à rendre indispensable l'utilisation de gués naturels praticables lors des périodes de faible étiage.

Ce rôle stratégique du passage (gués) ou de l'approvisionnement (source) ne se dément pas durant le Haut-Empire comme en témoigne l'augmentation très significative des découvertes de monnaies. On peut néanmoins estimer que ces pratiques ont dû être encadrées par le pouvoir politique et religieux ; le corollaire est l'aménagement de zones ou de lieux de culte en périphérie de ces zones de dépôts monétaires. C'est, en effet, ce que suggère la reprise des données issues d'un certain nombre de sanctuaires antiques fouillés antérieurement comme, par exemple, dans le cas des importants lots monétaires gaulois découverts dans l'enceinte du probable sanctuaire des eaux de la Graufesenque à Millau (Aveyron) récemment publié (Schaad 2007) ou dans celui du sanctuaire antique composé d'au moins un temple, implanté sur l'île du Bazacle, dominant le passage à gué sur la Garonne (Mollet 2001).

Ces aménagements architecturaux du Haut-Empire ont laissé, bien évidemment, des vestiges appréhendables par l'archéologie alors que pour la Protohistoire ils n'ont pu jusqu'à présent, –s'ils ont bien existé ? – être détectés en Midi-Pyrénées. En tout état de cause, la similitude dans les pratiques de dépôts monétaires enregistrés au moins entre la fin du II^e s. avant J.-C. et le Haut-Empire ainsi que la permanence de dépôts d'objets depuis la Protohistoire ancienne, dans les mêmes lieux, suggèrent un ancrage de ces pratiques bien antérieur à l'époque romaine dans les contextes humides du bassin garonnais.

BIBLIOGRAPHIE

ALIBERT, I., AYMAR, A. 1925, Age du Bronze. Epée à antennes de Castanet (Tarn-et-Garonne), *Bull. Soc. Préh. Fr.* 22, 3, 132-134.

BOUDARTCHOUK, J.-L. *et al.* 2006, Les « lacs sacrés » et l'or des Tectosages de Toulouse à travers les

sources littéraires de l'Antiquité tardive, du Moyen Age à l'époque moderne, *Mémoires de la société archéologique du midi de la France* 66, 15-40.

BOUDARTCHOUK, J.-L., GARDES, P. 2007, Lacs sacrés et dépôts de métaux précieux en milieu humide à la fin de l'âge du Fer. Approche critique à partir de l'exemple toulousain, *Actes du XXIXe colloque de l'AFEAF, Bienne*, 2005, Beançon, PUFC, vol.2, 473-476.

BOUDARTCHOUK, J.-L., BRUXELLES, L., MOLET, H. 2008, Strabon, « les lacs sacrés » des Tectosages et les « zones humides » du toulousain, *Mémoires de la société archéologique du midi de la France* 68, 15-38.

BOUDET, R. 1997, *Rituels des Celtes d'Aquitaine*, Errance.

BRADLEY, R. 1990, *The Passage of Arms. An archaeological analysis of prehistoric hoard and votive deposits*, Oxbow Books, Oxford.

CHARDENOUX, M.-B., COURTOIS, J.-C. 1979, *Les haches dans la France méridionale*, P.B.F., IX, 11.

CHEVALLIER, R. 1954, Les gués de Brasles (Aisne), *Bull. Soc. Arch. Champenoise*, 47, 11-18.

CLOTTE, J. 1973, Circonscription de Midi-Pyrénées, *Gallia* 16, 2, 481-523.

CLOTTE, J. 1975, Circonscription de Midi-Pyrénées, *Gallia* 18, 2, 613-650.

CLOTTE, J. 1976, Trois nouvelles armes du Bronze final de la région toulousaine, *Bull. Soc. Préh. Fr.* 73, 4, 116-120.

CLOTTE, J. 1977, Circonscription de Midi-Pyrénées, *Gallia*, 20, 2, 517-559.

CLOTTE, J. GIRAUD, J.-P. 1984, Les épées de Pergouset à Bouziès (Lot), *Bull. Soc. Préh. Fr.* 81, 7, 221-224.

DEBERGE, Y., ORENGO, L., LOUGHTON, M., VERRIER, G. 2007, La culture matérielle de la Grande Limagne d'Auvergne du IIIe au Ier s. av. J.-C., in Ménéssier-Jouannet, C., Deberge, Y. (ed.), *L'archéologie de l'âge du Fer en Auvergne*. Actes du XXVIIe Colloque international de l'AFEAF tenu à Clermont-Ferrand en mai-juin 2003, Lattes, Monographie d'Archéologie Méditerranéenne, 167-204.

DÉCHELETTE, J. 1910 [1924], *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine. II Archéologie celtique ou protohistorique. Première partie : âge du bronze*. Paris, Picard.

FAU, L., ROUSSET V. 1995, *La fontaine des Chartreux, Divona*. Catalogue d'exposition, Cahors.

FAU, L. dir. 2006, *Les Monts d'Aubrac : genèse d'un monde agro-pastoral*, Documents d'Archéologie Française 101, MSH, 2006.

FAU, L., CANTOURNET, C., CRESCENTINI, D., DIEULAFAIT, C., DIEULAFAIT, F., IZAC-IMBERT, L., PRADALIE, G. 2010, Le lac de Saint-Andéol en Aubrac (Lozère) : essai d'interprétation de l'ensemble culturel, *Archéologie du Midi médiéval* 28, 3-32.

GRUAT, P., IZAC-IMBERT, L. 2002, Le territoire des Rutènes : fonctionnement et dynamiques territoriales aux deux derniers siècles avant notre ère, in Garcia, D., Verdin, F. (ed.), *Territoires celtiques, Espaces ethniques et territoires protohistoriques d'Europe occidentale*. Actes du XXIVe colloque international de l'AFEAF tenu à Martignes en juin 2000, Paris, éditions Errance, 66-87.

GRUAT P., IZAC-IMBERT, L. 2007a, L'organisation du territoire des Rutènes avant les deux derniers siècles avant notre ère, in *Les Rutènes, organisation d'un peuple gaulois entre Languedoc et Massif Central*. Catalogue d'exposition, Rodez, Musée de Montrozier, 16-29.

GRUAT P., IZAC-IMBERT, L. 2007b, Approche des pratiques religieuses chez les Rutènes à la fin de l'âge du Fer, *Cahiers d'archéologie aveyronnaise* n° 20, 2007, 66-96.

GRUAT P., IZAC-IMBERT, L. 2007c, Religiosité et territorialité chez les Rutènes à la fin de l'âge du Fer, *Actes du XXIXe colloque de l'afeaf, Bienne*, 2005, Beançon, PUFC, vol.2, 871-891.

GRUEL, L. 2007, De la nature des dépôts monétaires gaulois, *Actes du XXIXe colloque de l'afeaf, Bienne*, 2005, Beançon, PUFC, vol.2, 709-714.

GUILAINE, J. 1972, *L'Age du Bronze en Languedoc occidental, Roussillon, Ariège*, Mémoire de la Soc. Préh. Fr., 9, Paris, Klincksieck.

KNÜSEL, C. J., CARR, G. C. 1995, On the significance of the crania from the River Thames and its tributaries, *Antiquity* 69, 162-169.

MARNHAC, M. de, ALLA, R., CHAMBRUN, G. de, GAJAC, Dr. J. 1956, Note concernant la découverte d'un temple gallo-romain en Aubrac, *Revue du Gévaudan, bulletin de la société des lettres, sciences et arts de la Lozère*, nouvelle série n° 2, 1956, 139-141.

MAROT, E. 2007, *L'approvisionnement céramique de Javols-Anderitum de la fin du Ier av. au IIIe ap. J.-C. dans son contexte chrono-typologique, économique et culturel pour le sud-est du Massif central*, Thèse de doctorat de l'Université Université F. Rabelais, Tours.

MÉLIN, M. 2011, *Les dépôts en milieu humide pendant l'âge du Bronze en France. Caractérisation des pratiques d'immersion*, Thèse de doctorat de l'Université de Rennes 1.

MEROC, L. 1963, Circonscription de Toulouse, *Gallia*, 6, 193-233.

MILCENT, P.-Y. 2004, *Le premier âge du Fer en France centrale*, Société Préhistorique Française, mémoire XXXIV, Paris.

MILCENT, P.-Y. (dir.) 2007, *Bourges-Avaricum, un centre proto-urbain celtique du Ve siècle av. J.-C. Les fouilles du quartier Saint-Martin-des-Champs et les découvertes des Etablissements militaires*, Coll. Bituriga, Service d'archéologie municipale, UMR 5608, Bourges.

MILCENT, P.-Y. 2009, Le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer en Gaule au miroir des élites sociales: une crise au VIIIe siècle av. J.-C.? In Daubigny A., Milcent

- P.-Y., Talon M., Vital J. (dir.) *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (Xe-VIIIe s. av. J.-C.). La moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer*, Actes du XXXe colloque international de l'AFEAF, co-organisé avec l'APRAB (Saint-Romain-en-Gal, 26-28 mai 2006), supplément 27 à la Revue Archéologique de l'Est, 453-476.
- MILCENT, P.-Y. 2012, *Le temps des élites en Gaule atlantique. Chronologie des mobiliers et rythmes de constitution des dépôts métalliques dans le contexte européen (XIIIe-VIIIe s. av. J.-C.)*, Presses Universitaires de Rennes, Archéologie & culture, Rennes.
- MILLOTTE, J.-P. 1963, Matériaux pour servir à l'étude des époques protohistoriques en France centrale. II. – Quelques objets inédits de l'Age du Bronze et leur signification archéologique, *Rev. Arch. Centre*, II, 91-99.
- MORET, P. 2001, Strabon, Posidonios et le trésor des Tectosages, *L'or de Tolosa, catalogue d'exposition*, 68, 15-38.
- MOYAT, P., DUMONT, A., MARIOTTI, J.-Fr., GRECK, S., JANIN, T., GRECK, S., BOUBY, L., PONEL, Ph., VERDIN, F., VERGER, S. 2007, Découverte d'un habitat et d'un dépôt métallique non funéraire du VIIIe s. av. J.-C. dans le lit de l'Hérault à Agde, sur le site de La Motte, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz* 54, 53-171.
- OCTOBON, Cdt 1929, Notes sur l'Enéolithique dans la région toulousaine. *Revue anthropologique* 39, 403-405.
- PAILLER, J.-M. 2011, L'eau qui parle. Une expression du sacré chez les Rutènes et d'autres peuples gaulois, in Costa, A. (dir.) *Aquae sacrae. Agua y sacralidad en la Antigüedad*. Actas de la reunion internacional, Girona, julio de 12-13 de 2011, 217-220.
- PAULIN, J. 1990, Les gués d'Auterive (suite), *Revue de Comminges* CIII, 475-485.
- PAULIN, J. 1991, Les gués d'Auterive (suite), *Revue de Comminges* CIV, 5-19, 165-174, 305-318, 457-468, 469-471.
- PRUNIERES, Dr. 1872, Les constructions et stratifications lacustres du lac de Saint-Andéol (Lozère), *Mémoires de la société d'Anthropologie de Paris* t.3, 4e fascicule, 355-429.
- PRUNIERES, Dr. 1874, *séance du 30 juin 1872*, Société des lettres sciences et arts de l'Aveyron, t.9, 1874, 4-7.
- SIMONNET, R. 1967, Deux haches en bronze à Saverdun (Ariège), *Bull. Soc. Préh. Fr.* 64, 9, 282-285.
- SOUTOU, A. 1962, Trois vestiges protohistoriques languedociens, *Bull. Soc. Préh. Fr.* LIX, 5-6, 336-338.
- THOLLARD, P. 2009, *La Gaule selon Strabon. Du texte à l'archéologie*, Errance.
- TORBRÜGGE, W. 1971, Vor- und Frühgeschichtliche Flussfunde. Zur Ordnung und Bestimmung einer Denkmälergruppe, *Bericht der Römisch-Germanischen Kommission* LI-LII, 1-146.
- VERNHET, A., 1993, Aveyron et Lozère, in Bémont, In : C., Jeanlin M. et Lahanier C., *Les figurines en terre cuite gallo-romaines*, Documents d'Archéologie Française 38, MSH, 1993, 178-179.
- VIDAL, M. 2006, Note préliminaire sur les puits et fosses funéraires du toulousain aux IIe et Ier s. av. J.-C., *Aquitania* 4, 55-65.